

La Cour suprême rejette les recours introduits par les accusés

P. 4

Nous informons nos lecteurs et annonceurs que le quotidien Crésus ne paraîtra pas le 1er et le deuxième jour de l'Aïd El Fitr. À cette occasion, nous leur souhaitons ainsi qu'à l'ensemble des Algériens une joyeuse fête. Aidkoum Moubarak!

CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus



NOUVELLE FORME DE SPÉCULATION POUR FAIRE GRIMPER LES PRIX

La pomme de terre «stockée» sous terre



«Certains producteurs et intermédiaires indéliçats ont joué sur une nouvelle pratique: laisser la pomme de terre sous terre». «Des poursuites judiciaires ont été lancées après la constatation de ces nouvelles infractions», et «d'autres investigations sont lancées concernant, par exemple, la tension sur l'huile de table». Page 4

EFFETS DE LA SÉCHERESSE

Hamdani appelle à sauver la saison agricole

Le manque de pluviométrie, ou alors les inondations qui ont frappé ces derniers jours certaines régions du pays ont tendance à compromettre la saison agricole et risquent d'impacter les récoltes lors des prochaines moisson-battages. Page 6

RESTRICTIONS AUX MARCHES, ARRESTATIONS, GESTION DES GRÈVES...

Les inquiétudes du PT et de la LADDH

Les nouvelles instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, imposant « une autorisation » aux marchés hebdomadaires du Hirak et le traitement réservé par le gouvernement aux revendications des travailleurs dans différents secteurs, inquiètent le Parti des travailleurs (PT). Page 2



AIR ALGÉRIE

Perturbations des vols en provenance et à destination du Sud

Page 16

BARBARIE SIONISTE EN PALESTINE ET ACCORDS D'ABRAHAM

«Normalisation» ou trahison ? »

Les condamnations et appels à la retenue venus de différentes parties face à la répression israélienne sanglante contre des civils palestiniens à Al-Qods distingue la position algérienne constante dans son soutien à la résistance anticolonialiste. Page 3



RESTRICTIONS AUX MARCHES, RÉPRESSION ET GESTION DES GRÈVES Le PT exprime ses « vives inquiétudes »

Les nouvelles instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, imposant « une autorisation » aux marches hebdomadaires du Hirak et le traitement réservé par le gouvernement aux revendications des travailleurs dans différents secteurs, inquiètent le Parti des travailleurs (PT).

Devant la tournure que prennent les événements, en particulier « sur le plan des libertés démocratiques », le PT a exprimé « ses plus vives inquiétudes ». Dans un communiqué rendu public, hier, le Secrétariat permanent du Bureau politique du parti, a critiqué l'approche de l'Exécutif. « Après avoir fait introduire dans le code pénal dès le début du confinement dit sanitaire des dispositions restrictives et répressives des libertés, emprisonné et fait condamner des dizaines d'activistes et des journalistes, fermé hermétiquement le champ médiatique, ... le gouvernement franchit un pas qualitatif en dictant à travers un communiqué de nouvelles mesures restrictives pour cette fois-ci empêcher carrément la poursuite des manifestations du vendredi et du mardi », dénonce-t-il. Rappelons que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a publié dimanche dernier, un communiqué à travers lequel il a annoncé que les marches seront soumises à autorisation. « (...) Il est nécessaire de rappeler ce que stipule la Constitution amendée en 2020, qui soumet la liberté de manifestation au régime déclaratif. Ainsi, il est important d'insister sur la nécessité pour les organisateurs des marches de déclarer l'heure du début et de fin de manifestation, son itinéraire et les slogans



à scander auprès des services compétents», avait-il indiqué. Et d'ajouter que «le non-respect de ces procédures sera considéré comme une violation de la loi et de la Constitution» et que «de ce fait, ces marches seront illégales et elles seront traitées comme telles.» De l'avis du parti de Louisa Hanoune, le gouvernement «adresse des mises en garde et des menaces» aux millions d'Algériennes et d'Algériens qui sortent manifester pacifiquement depuis plus de deux ans exigeant le départ du système. Autre question qui préoccupe le PT, la réponse réservée par les autorités aux multiples grèves observées dans divers secteurs de la Fonction publique. Sur ce, le parti constate que le gouvernement «

s'attaque violemment au droit de grève» pourtant «garanti par la Constitution et les conventions de l'OIT ratifiées par l'Etat algérien», rappelle-t-il. Pour preuve, le PT relève «les décisions de licenciement» du ministre du Commerce contre les travailleurs grévistes, «la répression» des pompiers et «la brutalité» avec laquelle est traitée la grève des postiers. Tout en s'interrogeant si le gouvernement mesurait-t-il la gravité de ses décisions et ce qu'elles peuvent entraîner comme conséquences pour le pays, le PT estime que la révolution du 22 février 2019, comme toutes les révolutions, «est un processus naturel produit de décennies d'accumulations, de souffrances, de frustrations et

de privations dont nul ne peut prédire les formes et les délais». Et à force d'entraver le cours naturel d'un fleuve en crue «il finit par déborder de façon incontrôlable provoquant des dégâts imprévisibles», avertit le parti pour qui, «savoir raison garder c'est arrêter de pousser les différentes catégories de la population (...) dans leurs derniers retranchements». Appelant, entre autres, à «satisfaire» les revendications socioéconomiques légitimes des travailleurs, à «arrêter la politique répressive» et à «libérer sans conditions tous les détenus politiques et d'opinion», il y va, conclut le PT de la «sauvegarde nationale».

Aïssa M.

FRONT DE L'ALGÉRIE
NOUVELLE

«Les prochaines Législatives seront décisives»

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a soutenu lundi à Sétif que les élections législatives prévues le 12 juin prochain seront «décisives». Lors d'une intervention à l'occasion d'un Iftar collectif organisé par le bureau de wilaya de son parti dans un hôtel de la ville, M. Benabdeslam a précisé que les prochaines Législatives «trancheront en faveur de l'édification de l'Algérie nouvelle et de la poursuite de l'édification des institutions de l'Etat, contre le courant de la corruption revendiqué par un groupe de personnes sans espoir». Il a rappelé à cette occasion que son parti a décidé de participer aux prochaines échéances car-t-il dit, «elles ouvriront la voie à l'élection d'une Assemblée populaire nationale issue de la volonté populaire et jouissant de crédibilité». M. Benabdeslam a affirmé par ailleurs que sa formation politique «luttera pour la liberté d'expression et la liberté de la presse dans le cadre de la responsabilité de conscience, de l'intérêt suprême du pays et de la sécurité nationale».

ESTIMANT QUE LE PAYS TRAVERSE UNE PÉRIODE «SOMBRE ET DANGEREUSE»

La LADDH, « inquiète », appelle à « faire valoir la raison »

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a exprimé hier sa «vive inquiétude» quant à «la multiplication des atteintes» aux droits de l'homme en Algérie. Tout en exigeant «la libération inconditionnelle» des détenus, elle appelle à «faire valoir la raison».

Dans un communiqué rendu public hier signé par son président, Me Nouredine Benissad, la LADDH estime que le pays «traverse une période sombre et dangereuse marquée par la multiplication des atteintes aux droits de l'homme et aux libertés individuelles et collectives». Accusant «les tenants du pouvoir» d'opter pour «un statu quo intenable à tout prix» et de refuser «d'entrouvrir les perspectives d'un changement démocratique désormais vital pour la préservation de la cohésion de la société», la LADDH juge que ces derniers ont décidé «d'aller vers une exacerbation de la gestion autoritaire de la société». Une option relève l'ONG, «qui foule au pied les engagements de l'Etat algérien en matière de respect des droits et des libertés». Des libertés sont désormais «remises en cause dans le cadre de cette entreprise de restauration brutale d'un ordre péri-

mé dont les Algériens, dans leur diversité, ne veulent plus», regrette la LADDH qui fait observer que ces dernières semaines «ont été marquées par une aggravation sans précédent de la répression contre des citoyens engagés dans le Hirak». Relevant que «des militants des droits humains, au parcours connu et respecté, sont ainsi poursuivis pour des accusations criminelles», l'ONG qualifie cette «évolution» de «gravissime» avant d'estimer qu'«il est de notre devoir moral et politique de mettre en garde contre la gravité de l'instrumentalisation de la justice et des dérives en cours». Affirmant que «le dernier communiqué du ministère de l'Intérieur sur les manifestations du Hirak est porteur de menaces», la LADDH soutient que «le pouvoir veut remettre en cause les acquis du 22 février 2019 et empêcher l'expression pacifique dans l'espace public». Rappelant que les manifestations «ont été interdites à Alger depuis juin 2001, par un simple communiqué de presse, sans aucun fondement juridique», la LADDH note que «les Algériens manifestent justement depuis février 2019 pour réclamer le respect des normes». Accusant le régime de vouloir «maintenir par la force un

état d'exception attentatoire aux droits humains». L'Organisation des droits de l'homme alerte sur «la grave détérioration de la situation des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives à la veille de la tenue d'un scrutin électoral contesté» et réaffirme dans la foulée que «les aspirations du mouvement populaire sont légitimes». Elle exprime par là même «sa vive inquiétude à l'égard de la réponse par la répression généralisée aux exigences formulées par le mouvement populaire dans un pacifisme exemplaire». Une démarche «dangereuse selon la Ligue d'autant plus que «la situation socio-économique des ménages s'est fortement dégradée et que la situation financière du pays est critique». La situation exige plutôt, souligne encore la LADDH «de faire valoir la raison et d'aller dans le sens des solutions pacifiques dont le Hirak (...) est l'expression», exigeant «la libération inconditionnelle et la réhabilitation totale des détenus ainsi que l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les citoyens qui revendiquent le changement démocratique et pacifique».

A. I.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

BARBARIE SIONISTE EN PALESTINE ET ACCORDS D'ABRAHAM « Normalisation » ou trahison ?

Les condamnations et appels à la retenue venus de différentes parties face à la répression israélienne sanglante contre des civils palestiniens à Al-Qods distingue la position algérienne constante dans son soutien à la résistance anticolonialiste. Une position trahie par les accords récents d'Abraham qui ont normalisé les relations de plusieurs pays arabes avec l'entité sioniste au détriment d'une cause juste.

La situation en Palestine est gravissime. La répression israélienne ne connaît pas de limites alors que le Premier ministre Benjamin Netanyahu se félicite de la férocité de la police et des soldats sionistes. Profitant de cette crise due à l'extension de la colonisation des quartiers est d'Al-Qods occupée, Netanyahu tente sa réhabilitation politique au moment où il devait quitter le pouvoir. Ainsi, l'expulsion des habitants palestiniens du quartier de Sheikh Jarrah à « Jérusalem-Est » comme le désigne le pouvoir israélien pour implanter de nouvelles colonies juives. « Depuis hier lundi, l'armée a mené des centaines d'attaques contre le Hamas et le Jihad islamique à Gaza (...) Et nous allons encore intensifier la puissance de nos attaques » et le Hamas « allait se prendre une raclée à laquelle il ne s'attend pas » déclarait hier Benjamin Netanyahu dans une vidéo.

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LES PALESTINIENS

Rassemblements de soutien des partis politiques et de la société civile

Des partis politiques et des acteurs de la société civile ont organisé, lundi, au siège de l'ambassade de la Palestine à Alger un rassemblement de soutien et de solidarité avec les Palestiniens, pour dénoncer les agressions israéliennes dans les quartiers d'Al-Qods et l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Dans son intervention, le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini a déploré la situation qui prévaut en Palestine, réaffirmant la position officielle et populaire constante de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne. Dans ce contexte, Ali Draâ, membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a critiqué « le système arabe déficient » qui, a-t-il dit, « devra assumer aujourd'hui la responsabilité de ce qui se produit sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et en Palestine ». « Le système mondial ne permettra pas la démocratie et la liberté dans les pays arabes », a-t-il dit, soulignant que l'Algérie « a arraché sa démocratie et sa liberté par son combat ». Pour sa part, le président du Comité populaire de solidarité avec le peuple palestinien, Mohamed Dilmi, a souligné que le rassemblement de soutien à la question palestinienne « n'est pas une réaction mais intervient plutôt pour réitérer la position constante à l'égard de la Palestine ». Il a appelé le Conseil de sécurité à intervenir rapidement et à prendre une position ferme face à cette situation. Il a également réitéré la position du Comité populaire de solidarité avec le peuple palestinien qui rejette la normalisation avec l'entité sioniste. Le président du Comité populaire contre la normalisation avec l'entité sioniste, Ahmed Brahimi, a précisé que « par son intifadha, le peuple palestinien a mis le monde entier face à ses responsabilités ». Lors de ce rassemblement de solidarité, plusieurs composantes de la société civile ont réitéré leur soutien à la lutte du peuple palestinien, réaffirmant la position constante à l'égard de la cause palestinienne, étant une cause juste.

APS



LES ROQUETTES-ALIBI

Scénario classique de la « riposte obligée » de l'armée d'occupation contre la population martyre de la bande de Gaza d'où des roquettes auraient été tirées par la résistance palestinienne. En réalité, l'Etat sioniste s'arrange à transformer une répression barbare de civils par les forces armées jusqu'aux dents, allant jusqu'à tirer sur les fidèles en train de prier dans une mosquée en guerre légitime face aux Hamas ou au Jihad islamique. Grossière manipulation qui ne trompe cependant pas la communauté internationale, dont des pays traditionnellement alliés de Tel Aviv, qui condamne à la fois l'annexion des quartiers palestiniens d'Al-Qods mais aussi la violence à l'encontre des manifestants palestiniens sur l'esplanade des mosquées. Selon un bilan avancé par la partie palestinienne hier, les opérations de guerre israélienne contre les civils auraient fait 26 morts, dont neuf enfants, en plus de 125 blessés victimes de bombardements aveugles sur Gaza. Du côté de l'occupant, on déplorerait la mort de deux femmes sous les roquettes lancées par le Hamas. Guerre asymétrique pour imposer le fait accompli de l'annexion continue des territoires palestiniens alors que le plan de paix arabe de 2005 concédant la nécessité

d'une cohabitation pacifique de deux Etats n'est plus qu'un vague souvenir.

LES ACCORDS D'ABRAHAM

L'Etat sioniste avance, grignote, réprime, expulse, déporte, emprisonne, torture, pille les richesses, détourne les cours d'eau, viole les lieux saints...impunément. Or, malgré ce fait accompli colonial contre un peuple meurtri, le front de la Ligue arabe qui a soutenu par le passé la Palestine, notamment en menant des guerres contre l'Etat sioniste, s'est finalement fissuré. Les accords d'Abraham ont consacré des traités de paix entre l'Entité sioniste et les Émirats arabes unis d'une part et entre Israël et Bahreïn d'autre part. Des accords signés à Washington sous les bons auspices de la Maison-Blanche en août et septembre de l'année dernière. Le voisin marocain emboitant le pas aux monarchies du Golfe pour rétablir ses relations avec Tel-Aviv contre la reconnaissance des Etats-Unis de Trump d'une « prétendue marocanité du Sahara occidental ».

L'EXCEPTION ALGÉRIENNE

Connivence colonialiste sur le dos de deux peuples, palestinien et sahraoui, qui aspirent légitimement à l'autodétermina-

tion et à la récupération de leurs terres ancestrales. Aussi, aujourd'hui, les appels de la Ligue arabe qui a convoqué les ministres des Affaires étrangères des pays membres pour réunion extraordinaire consacrée à la situation qui prévaut en Palestine, ne suscitent aucun intérêt dans le camp des soutiens sincères au peuple opprimé de Palestine. Le communiqué de son secrétaire général Hussam Zaki, s'inquiète de « la gravité des attaques israéliennes contre les fidèles à la Mosquée Al-Aqsa et les habitants du quartier de Cheikh Jarrah, dans le cadre d'une politique israélienne systématique visant à judaïser la ville d'Al-Qods et à changer la situation juridique et historique actuelle de la ville et ses lieux sacrés. » Une approche religieuse de la crise qui trahit la faillite politique de la coalition arabe affaiblie par les signataires du traité d'Abraham et autres repentis au profit de la cause sioniste. En ce sens, la position algérienne demeure exemplaire, fondée sur un credo anticolonialiste qui fait écho à la glorieuse lutte de Libération du peuple algérien du joug colonial français.

Nordine Mzala

ATTAQUES SIONISTES CONTRE LES PALESTINIENS

Large condamnation en Algérie

L'escalade des tensions et de la violence à Al-Qods occupée et ses environs a suscité une large condamnation en Algérie après les attaques sionistes perpétrées notamment contre la mosquée Al-Aqsa et les quartiers palestiniens de la ville, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale. Le Bureau du Conseil de la Nation, présidé par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a dénoncé et à exprimé dans un communiqué sa « profonde inquiétude », soulignant que l'armée coloniale sioniste « s'est habituée à faire fi et à transgresser la légalité internationale et à défier la communauté internationale qui fait malheureusement preuve de faiblesse devant la cruauté et la barbarie de l'entité sioniste ». Cette dernière a « profané la sacralité de la Mosquée d'Al-Aqsa en ces jours bénis du mois sacré du ramadhan, portant atteinte avec exagération aux sentiments des musulmans et de tous les défenseurs de la liberté à travers le monde en procédant à l'expulsion des Palestiniens de leurs maisons alors qu'ils sont les pro-

priétaires légaux de cette terre de Palestine, en terrorisant les civils désarmés et appliquant un agenda d'occupation vile et sordide », poursuit la même source. Dans un communiqué rendu public dimanche dernier, le ministère des Affaires étrangères a condamné « dans les termes les plus sévères » ces attaques « racistes et extrémistes » fustigeant « des tentatives répétées de légitimation de la logique de spoliation des terres d'autrui par la force et d'imposition de la souveraineté sur la ville Sainte, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale ».

Dans ce contexte, l'Algérie a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à agir en toute urgence pour assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et à ses lieux sacrés et à mettre fin à ces actes criminels et à la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens, soulignant sa pleine solidarité et son soutien constant au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation

israélienne. La représentante du Conseil de la nation à la réunion du Comité relative aux questions du Moyen-Orient de l'Union interparlementaire (UIP), Fouzia Benbadi, a condamné, lundi « la brutalité à caractères raciste et extrémiste de l'entité sioniste contre les civils palestiniens à Al-Qods occupée ». La sénatrice a indiqué que « l'Algérie condamne avec force et dans les termes les plus sévères toutes les brutalités à caractères raciste et extrémiste de l'entité sioniste contre les civils palestiniens à Al-Qods occupée et leur privant de leur droit de pratiquer leurs cultes religieux à la mosquée Al-Aqsa, en violation flagrante du droit international et transgression totale des résolutions de la légalité internationale pertinentes ». Fouzia Benbadi, a notamment ajouté que l'Algérie « qui ne peut occulter la poursuite de la tragédie infligée au peuple palestinien, fustige l'impunité de l'occupant et dénonce toute tentative d'annexion d'autres terres palestiniennes ou de changement de statut de la ville d'Al-Qods ».

Synthèse R. N.

NOUVELLE FORME DE SPÉCULATION POUR FAIRE GRIMPER LES PRIX

La pomme de terre stockée « sous terre »

Les multiples acteurs (producteurs et intermédiaires) qui agissent dans la commercialisation de la pomme de terre ont trouvé une nouvelle astuce pour éviter les contrôles des services du ministère du Commerce et aussi pour faire grimper les prix. Le prix de la pomme de terre n'a pas varié d'un iota. Elle s'affiche toujours entre 75 et 80 DA.



En ce dernier jour du mois de ramadhan, les services du ministère du Commerce ont pu enfin percer le secret du stratagème utilisé par les spéculateurs pour faire monter les prix des légumes. Les équipes de contrôle et d'inspection ont réussi à mettre à nu les pratiques frauduleuses de ces cercles mafieux de l'agroalimentaire. En renforçant les inspections sur les intermédiaires et les lieux de stockage de la pomme de terre, les équipes d'enquêteurs du ministère du Commerce pensaient agir, en amont, pour éviter la spéculation. Mais c'était sans compter sur la créativité de ses spéculateurs d'un autre genre. Pour éviter les contrôles inopinés, cette année, ils sont allés encore plus en amont. «Le stockage illicite s'est fait sous terre», révèle Sami Kolli, directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au

ministère du Commerce, hier matin, sur les ondes de la chaîne III. Pour ce cas bien précis, le directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce affirme qu'une nouvelle forme de spéculation a été découverte. «Nous avons visité l'ensemble des entrepôts de stockage et aucune anomalie n'a été relevée. Mais il y a eu un phénomène nouveau auquel nous ne nous attendions pas. Cette fois-ci, la spéculation a eu lieu au niveau du sol» dit-il. C'est en inspectant les agriculteurs que les agents du commerce, en collaboration avec les services de sécurité, découvrent le pot aux roses. «Certains producteurs et intermédiaires indécents ont joué sur une nouvelle pratique : laisser la pomme de terre sous terre. C'était

par exemple le cas dans la wilaya de Mostaganem, de laquelle, quotidiennement, il ne sortait que dix camions de pomme de terre». C'est cette anomalie qui a alerté les services du Commerce. «Après notre intervention sur place, en compagnie des services de sécurité, des centaines de camions ont pu se remplir et se diriger vers les marchés de gros», relate Sami Kolli. «Des poursuites judiciaires ont été lancées après la constatation de ces nouvelles infractions», affirme ce responsable au ministère du Commerce, qui annonce que «d'autres investigations sont lancées concernant, par exemple, la tension sur l'huile de table». La pomme de terre ainsi distribuée au compte-goutte, pourraient faire l'objet de spéculation durant ce mois de ramadan. Ce

marché est détenu par une «mafia de la pomme de terre» qui vise à maximiser son gain au détriment du citoyen, en manipulant l'offre émise sur le marché. Des centaines de tonnes de pommes de terre sont actuellement gardées dans des frigos et ne sont distribuées qu'au compte-goutte, et ce, afin de faire pression sur l'offre et donc sur les prix de vente en gros. Pourtant, ces dépassements faits au détriment des consommateurs ne sont souvent pas sanctionnés sur le marché de détail, alors que les services de contrôles habilités surveillent la seule qualité des produits et non les prix pratiqués par les commerçants, a estimé ce même responsable.

Mahmoud Tadjer

AFFAIRES SOVAC ET TAHKOUT

La Cour suprême rejette les recours introduits par les accusés

Le Procureur général près la Cour suprême a indiqué, dans un communiqué hier, que les recours introduits par les accusés dans les affaires Oulmi Mourad et Tahkout Mahieddine ont été rejetés, rendant la décision de la Cour de justice d'Alger définitive. En vertu du droit du citoyen à l'information, le parquet de la Cour suprême informe qu'en date du 10 mai 2021, la chambre des délits et infractions a rendu deux décisions. La première concerne l'affaire Oulmi Mourad, Oulmi Khider, Ouyahia Ahmed, Youcef Youssi et Cie. La deuxième est liée à l'affaire Mahieddine Tahkout, Ahmed Ouyahia, Adbdelmalek Sellal, Amar Ghoul, Youcef Youssi et Cie», lit-on dans le communiqué. Concernant la première affaire liée à Mourad Oulmi et Cie, «la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés ainsi que le recours du parquet contre tous les accusés, à l'exception des accusés acquittés. Elle a également accepté le recours du juriste du Trésor dans la forme et dans le fond». Par conséquent «la décision rendue par la Cour de justice d'Alger le 21 octobre 2020 est donc définitive (détention-amende-confiscation) et applicable, à l'exception des accusés acquittés», indique la même source. Concernant la deuxième affaire liée au dénommé Mahieddine Tahkout et Cie «la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond». Ainsi, «la décision prononcée par la Cour de justice d'Alger en date du 18 novembre 2020 est définitive dans l'action publique (détention-amende-confiscation) et applicable concernant Mahieddine Tahkout et tous ceux dont le recours n'a pas été accepté par le procureur général», indique-t-on de même source.

Synthèse R. N.

TROISIÈME JOUR DE GRÈVE DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Réaction mitigée des pouvoirs publics

Le SG du Conseil des lycées d'Alger (CELA), Zoubir Rouina a estimé que la grève était «le résultat logique» de l'accumulation des revendications des enseignants, des travailleurs et des fonctionnaires, précisant que le collectif de 14 syndicats avait soulevé plusieurs revendications dont l'amélioration du pouvoir d'achat et des revendications pédagogiques «urgentes» en attente de règlement par la tutelle. Le mot d'ordre a été diversement suivi par les établissements éducatifs à travers les différentes wilayas du pays, ont déclaré les directions de l'Éducation aux correspondants de l'APS. Dans la majorité des wilayas, la grève n'a pas été suivie au niveau de tous les établissements et le taux de suivi dans les établissements concernés a été faible (entre moins de 2 et 13%), ont fait savoir les directions de l'Éducation relevant un taux de suivi moyen à Ghardaïa

(45%) et Laghouat (60%). Dans les wilayas de l'Est, le taux de suivi était faible. A Souk-Ahras, il n'a pas dépassé 8% tandis qu'à Sétif il a été estimé à 17%. Les établissements éducatifs de Tamarrasset n'ont pas participé à cette grève. Les organisateurs de cette grève ont fait état de taux de suivi plus importants, notamment à Tiaret, Tizi-Ouzou, Bouira et Djelfa.

La grève a connu des sit-in de protestation devant les directions de l'Éducation dans plusieurs wilayas. Le ministère de l'Éducation avait mis en place «une cellule centrale de crise» chargée du suivi et de l'évaluation des mouvements de protestation. Pour certains parents, la grève de 3 jours à laquelle ont appelé les syndicats pourrait «impacter l'avancement du programme, d'autant plus que c'est bientôt la fin de l'année». Ils s'interrogent, à ce propos, sur le sort des exa-

mens alors que la période des devoirs est toujours ouverte. De son côté, le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed a estimé que «la grève est, quand-bien même ce serait un droit constitutionnel, inadmissible du moment qu'elle prive les élèves de l'apprentissage», proposant de placer le secteur de l'Éducation comme étant «stratégique» afin de mettre un terme à la polémique et préserver le droit de l'élève.

Les enseignants grévistes ont expliqué ces actions de protestation par la pression qu'ils subissent en raison de «la baisse du pouvoir d'achat», «la surcharge du programme», «la répétition des mêmes leçons selon l'enseignement par groupe» et «le découragement des élèves en cette période et leur incapacité d'assimiler».

M. T.

BENBOUZID RENCONTRE À TOUR DE BRAS LES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

Réunions tous azimuts pour baisser la tension

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière le Pr Benbouzid a reçu hier une délégation du syndicat des personnels paramédicaux, conduite par son président, Ghachi Lounès, dans le cadre du dialogue social. Cette rencontre a permis à la délégation syndicale de porter de vive voix les revendications de cette catégorie de travailleurs de la Santé. Parmi les revendications, le statut particulier, le régime indemnitaire, sont soulevées par la délégation syndicale qui a posé aussi la problématique des examens et concours professionnels, en vue des promotions.

S'agissant de l'exercice parallèle dans le secteur privé, dans le strict respect de la loi, le ministre a été réceptif à la demande, chargeant ses collaborateurs de prendre note pour approfondir la question. Les travailleurs du secteur du commerce, en grève depuis plusieurs jours, ont annoncé hier dans un communiqué rendu public la suspension immédiate de leur mouvement, «suite à une rencontre avec la tutelle qui s'est engagée à répondre favorablement aux revendications socioprofessionnelles». Dans ce communiqué, les travailleurs ont indiqué que la réunion avec la tutelle «a été l'oc-

casión d'un dialogue qui a permis de passer en revue les préoccupations des travailleurs sur le plan salariale, organisationnel et du point de vue de la sécurité». Selon le texte, la tutelle s'est engagée à «revoir le statut particulier» des différentes catégories des travailleurs du secteur commercial ainsi que «la révision à la hausse de l'IFRC». S'agissant de la protection des agents de contrôle contre les agressions dont ils sont la cible, au moment des inspections sur le terrain, décision est prise de mettre en place une coordination avec les ministères de la Justice et de l'Intérieur.

TRANSAVIA

La compagnie annule ses vols de mai vers l'Algérie

La compagnie aérienne française, Transavia, a informé ses clients que ses vols vers l'Algérie sont annulés. Cette décision reste en vigueur jusqu'au 30 mai. Mauvaise nouvelle pour les voyageurs qui avaient réservé leurs billets. Transavia, basée à Paris-Orly, vient d'annoncer la suspension de ses vols au départ de la France vers l'Algérie. La compagnie annonce sur son site que les vols à destination de l'Algérie sont annulés jusqu'au 30 mai inclus. D'autre part, la filiale du groupe Air France-KLM maintient ses vols spéciaux de rapatriement au départ des aéroports algériens vers l'Hexagone. Ainsi, la compagnie du groupe franco-néerlandais desservira deux destinations de Paris-Orly et Lyon, en provenance de deux aéroports Alger et Oran. Et ce, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et en accord avec les autorités algériennes.

TOURISME

Plus de 800 projets d'hôtels programmés

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a révélé hier sur les ondes de la Chaîne II de l'existence de 800 projets de constructions d'hôtels à travers le pays dont 42 pour la seule wilaya d'Oran qui est appelée à recevoir ses hôtes étrangers pour les Jeux méditerranéens de 2022. Oran compte réceptionner 40 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 4 000 lits. Il a aussi fait observer que le gouvernement mettra 15 zones d'extensions touristiques pour encourager l'investissement dans ce secteur qui est appelé à connaître «un bond qualitatif et quantitatif», a-t-il encore ajouté. Boughazi a fait savoir que les préparatifs de la saison estivale «sont en cours et de manière ordinaire», signalant que les décisions concernant l'ouverture de la saison et d'établissements hôteliers «est une décision souveraine qui sera examinée par les autorités supérieures».

APRÈS LES INONDATIONS QUI ONT RAVAGÉ TOUTES LES CULTURES

Les agriculteurs de Beni-Slimane indemnisés

Un dispositif d'indemnisation des agriculteurs affectés par les récentes inondations de Beni-Slimane (Médéa) sera mis en œuvre, sans tarder, afin de permettre la relance de l'activité agricole dans cette région.

C'est ce que vient d'indiquer lundi dernier à Médéa, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani. «Nous allons reconduire le même dispositif d'indemnisation qui a été appliqué lors des incendies de forêts de l'été 2020» a affirmé Hamdani lors de sa visite d'inspection de la plaine de Beni-Slimane, précisant que ce dispositif va prendre en charge les dégâts occasionnés par les inondations, qu'il s'agisse de semences, de plantations ou d'équipements agricoles. Le ministre a précisé que ces indemnisations se feront en nature pour les agriculteurs qui n'ont pas contracté de police d'assurance, qui sont de l'ordre de 97%, qui se verront livrer les quantités de semences de pommes de terre, de plants arboricoles et d'équipements endommagés, suite à ces inondations, indiquant que les agriculteurs qui ont souscrit une police d'assurance auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), seront remboursés suivant le taux défini pour le produit assuré. Un réajustement, d'une année ou plus, a été décidé pour les détenteurs de crédit «Rfig», a fait savoir le ministre de l'Agriculture, tout en estimant qu'il est temps d'aller vers un système d'assurance agricole complet et de remplacer les formes d'indemnisation et d'aides actuelles par un crédit mutuel rural qui prendra en charge tous les aspects liés à l'assurance de l'activité agricole. Il est «impératif» de sauver la saison agricole et d'optimiser l'opération de collecte de céréales au titre de la campagne moisson-battages 2021, a estimé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural. «Nous n'avons d'autres choix que de trouver les solutions qui nous permettent de faire face à la sécheresse et à ses impacts sur l'agriculture», a indiqué le ministre. Il a assuré que son département ministériel a réussi, grâce également au concours du ministère des Ressources en eau, à régler le problème d'eau rencontré par les producteurs de tomates industrielles et de pomme de terre au niveau des wilayas de Chlef et Ain-Defla. «Tous les moyens doivent être



mis en place pour réduire les effets de la sécheresse sur la production agricole», a souligné Hamdani, soutenant qu'il est «primordial de mobiliser toutes les énergies» pour trouver des «alternatives» au manque de pluviosité. L'autre défi qui attend le secteur de l'agriculture, l'augmentation du volume de collecte des céréales, lors de la présente campagne moisson-battages, car, a-t-il dit, «chaque grain collecté, représente une somme d'argent en devise forte à économiser», a estimé le ministre, tout en insistant auprès de l'ensemble des intervenants de la filière céréaliculture à «conjuguer leurs efforts» et relever ce défi. Le rendement et l'économie d'argent sont les deux principaux axes d'intervention lors de la présente campagne moisson-battages, a soutenu le ministre, assurant qu'atteindre l'objectif tracé, à savoir augmenter «sensiblement» le volume de collecte des céréales permettra de «se libérer progressivement de notre dépendance» des marchés extérieurs.

M. T.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministre appelle à l'implication des établissements universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé lundi dernier à Sétif que la prochaine phase impose aux établissements universitaires une adaptation aux nouvelles données socio-économiques. Lors de son intervention à l'université

El Bez Sétif 1, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que «la phase prochaine impose aux établissements universitaires de s'adapter aux nouvelles données socio-économiques et cadrer avec la vision prospective du secteur et les évolutions enregistrées partout dans le monde». Il s'agit, selon le responsable, de l'optimisation de la qualité de la recherche, la formation, la gouvernance et de s'orienter vers l'excellence, a-t-il indiqué, estimant que «beaucoup a été réalisé sur le terrain de façon palpable, traduit par les réalisations scientifiques accompagnées par une révi-



sion de l'arsenal juridique et réglementaire régissant le secteur». Exhortant les Directeurs des établissements de l'enseignement supérieur à s'impliquer dans les pro-

jets de recherche dans le cadre des programmes nationaux, le ministre a rappelé l'appel à candidature pour proposer des projets de recherche, lancé le 8 mai courant. L'appel à candidature, poursuit Benziane, intervient après «parachèvement de l'arsenal réglementaire, publication du décret relatif aux activités de la recherche scientifique et définition des récompenses pécuniaires élargies aux professeurs chercheurs, permanents et aux compétences exerçant dans le secteur économique public et privé ainsi qu'aux compétences algériennes à l'étranger». A ce titre, le ministre a fait état de «la création d'une plateforme numérique pour recevoir les demandes de participation», exhortant les compétences scientifiques au niveau de la Cité universitaire de Sétif à s'engager dans la proposition des projets de recherche à même de servir le tissu économique de la wilaya et de renforcer les programmes nationaux de recherche.

L'AÏD EN TEMPS DE COVID-19

Le ministère de la Santé appelle au respect des mesures de prévention

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé, hier, les Algériens à «soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation» du coronavirus à travers le respect des «recommandations relatives aux mesures de prévention», notamment à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr. «La situation épidémiologique mondiale du Covid-19 et la sensible augmentation des cas avec l'apparition des nouveaux variants dans notre pays, interpellent la conscience de tous les citoyens à l'effet de respecter les recommandations relatives aux mesures de prévention pour ne pas mettre en danger leur santé, celle de leur famille et la société en général», a-t-il indiqué dans un communiqué. A l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr, le ministère de la Santé a appelé, encore une fois, tous les citoyens à «soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation de cette pandémie dans notre pays», soulignant la nécessité de respecter «scrupuleusement» une série de mesures. Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de «limiter les déplacements hors wilaya», «limiter les visites familiales surtout des personnes âgées et celles présentant des maladies chroniques», «laver les mains plusieurs fois par jour», et de «frictionner les mains avec une solution hydroalcoolique». Il a rappelé également que le port du masque reste «obligatoire, en tout lieu et en toutes circonstances», insistant sur «le respect de la distanciation physique» et sur l'importance d'«éviter les embrassades et privilégier les salutations à distance sans se toucher». Le ministère de la Santé a relevé, en outre, la nécessité de «respecter les mesures de prévention durant le rite de la prière de l'Aïd El Fitr : friction des mains avec une solution hydroalcoolique, tapis de prière individuel, distanciation physique, port de masque obligatoire et éviter les embrassades à la sortie de la mosquée». «Le respect de ces mesures peut sauver votre vie et celle de votre famille», a-t-il prévenu.

APS

DEMANDE DE PÉTROLE EN 2021

L'Opep maintient sa prévision de hausse



Alors qu'elle prévoit de rouvrir les vannes à partir de mai, l'Opep a maintenu hier ses prévisions de hausse de la demande mondiale de pétrole pour cette année. L'Organisation des pays producteurs de pétrole table dans son rapport mensuel sur un rebond de la demande de brut en 2021 à hauteur de 6 millions de barils par jour (mb/j), une prévision identique à celle du mois précédent.

La demande mondiale est ainsi attendue à 96,5 mb/j en moyenne, après être tombée à 90,5 mb/j en 2020 sur fond de crise sanitaire et économique. «Une demande plus faible que prévu dans la zone Amérique de l'OCDE au cours du premier trimestre 2021, ainsi que la résurgence des cas du Covid-19 en Inde et au Brésil, ont entraîné une révision à la baisse des données relatives à la demande de pétrole» pour la première moitié de l'année, explique l'Opep dans son rapport. Elle est plus «optimiste» pour le deuxième semestre, au vu de «données positives sur les carburants aux Etats-Unis et l'accélération des programmes de vaccination dans de nombreuses régions». «Le retour supposé à un certain degré de normalité et l'amélioration de la mobilité devraient également avoir un effet positif sur des régions telles que le Moyen-Orient et les autres pays d'Asie au deuxième semestre», précise l'Opep. Les pays producteurs de l'Opep+ (qui inclut notamment la Russie), satisfaits de la stabilité des cours, ont réitéré fin avril leur stratégie de retour progressif de l'offre de pétrole brut sur le marché. Ils prévoient ainsi d'augmenter un peu chaque mois leur production à partir de mai. En avril, la production des pays de l'Opep a légèrement progressé de 0,03 mb/j, pour atteindre en moyenne 25,08 mb/j, selon des sources secondaires citées dans le rapport. Elle a été soutenue principalement par la hausse de la production au Nigeria (+75 000 barils/jour), en Iran (+73 000) et en Arabie saoudite (+34 000). Pour la première fois en six mois les prix spot du brut ont reculé sur un mois en avril, note l'Organisation, de 0,6% pour le Brent à Londres et de 1% pour le WTI. Le prix du panier référence de l'Opep reste toutefois en hausse de 41,6% sur un an.

R. E.

EFFETS DE LA SÉCHERESSE

Hamdani appelle à sauver la saison agricole

Le manque de pluviométrie, ou alors les inondations qui ont frappé ces derniers jours certaines régions du pays ont tendance à compromettre la saison agricole et risquent d'impacter les récoltes lors des prochaines moisson-battages.

Dans ce sens, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a estimé «impératif» de sauver la saison agricole et d'optimiser l'opération de collecte de céréales au titre de la campagne moisson-battages 2021. En visite de travail à Beni-Slimane, à l'est de Médéa, le ministre a déclaré : «Nous n'avons d'autres choix que de trouver les solutions qui nous permettent de faire face à la sécheresse et à ses impacts sur l'agriculture», a indiqué le ministre en marge de son déplacement à la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Beni-Slimane. Il a assuré que son département ministériel a réussi, grâce également au concours du ministère des Ressources en eau, à régler le problème d'eau rencontré par les producteurs de tomates industrielles et de pomme de terre au niveau des wilayas de Chlef et Ain-Defla.

«Tous les moyens doivent être mis en place pour réduire les effets de la sécheresse sur la production agricole», a souligné Hamdani, soutenant qu'il est «primordial de mobiliser toutes les énergies» pour trouver des «alternatives» au manque de pluviosité. L'autre défi qui attend le secteur de l'agriculture, l'augmentation du volume de collecte des céréales, lors de la présente campagne moisson-battages, car, a-t-il dit,



«chaque grain collecté, représente une somme d'argent en devise forte à économiser», a estimé le ministre, tout en insistant auprès de l'ensemble des intervenants de la filière céréaliculture à «conjuguer leurs efforts» et relever ce défi. Le «rendement» et «l'économie d'argent» sont les deux principaux axes d'intervention lors de la

présente campagne moisson-battage, a soutenu le ministre, assurant qu'atteindre l'objectif tracé, à savoir augmenter «sensiblement» le volume de collecte des céréales permettra de «se libérer progressivement de notre dépendance» des marchés extérieurs.

Hafid Mesbah

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX
Le CNRC rappelle les délais



Le Centre national du registre du commerce informe les responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (SPA, Eurl, Sarl, SNC, SCS ou par actions et Epic), de l'obligation du dépôt légal annuel des comptes sociaux pour l'exercice 2020. Le CNRC tient à signaler qu'il est possible de procéder au dépôt légal annuel des comptes sociaux en ligne

grâce à l'application disponible sur le portail électronique Sidjilcom.cnrc.dz. Le centre précise que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur. «Le CNRC, compte sur la compréhension et la collaboration de tous les opérateurs économiques pour effectuer les dépôts des comptes sociaux dans les délais

fixés par la législation en vigueur, à savoir le 30 juin pour les banques et les établissements financiers et 31 juillet 2021 pour les sociétés commerciales. Les services du Centre national du registre du commerce demeurent entièrement à la disposition des opérateurs économiques pour tous compléments d'informations», indique-t-on.

R. E.

ENERGIES RENOUVELABLES

Un développement à un rythme exponentiel

Portée par la Chine et l'éolien, les énergies renouvelables ont connu en 2020 une croissance plus vive depuis deux décennies, un rythme qui va devenir «normal» dans les prochaines années, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié hier. Environ 280 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable ont vu le jour en 2020, 45% de plus par rapport aux nouveaux ajouts comptabilisés en 2019, soit l'équivalent de la capacité totale des 10 pays d'Asie du Sud-Est réunis dans l'Asean, rapporte l'AIE. Il s'agit aussi de la plus forte hausse annuelle depuis 1999, qui est portée par l'augmentation de 114 GW des capacités dans l'éolien, une hausse quasi double de celle de 2019 (+90%), et par la Chine. Cette dernière a compté l'an dernier pour la moitié de la croissance des capacités renouvelables dans le monde, à la suite d'une ruée pour terminer des projets avant la fin prévue de subventions publiques. «L'an passé, la hausse des capacités renouvelables a représenté 90% de la croissance mondiale du secteur de la production d'énergie», souligne Fatih Birol, Directeur exécutif de l'AIE, cité dans un communiqué de presse accompagnant le rapport. Et d'encourager les gouvernements à poursuivre cette

«dynamique encourageante»: «un développement massif de l'électricité propre est essentiel pour donner au monde une chance d'atteindre ses objectifs de zéro (émissions de CO2, ndr) net», a-t-il averti. L'AIE prévoit ainsi malgré tout une hausse des émissions de CO2 en 2021 «à cause d'une progression parallèle du recours au charbon». Le rythme de croissance enregistré en 2020 «est appelé à devenir la nouvelle norme, avec environ 270 GW de capacité renouvelable en voie d'être ajoutée en 2021 et près de 280 GW en 2022, malgré un ralentissement en Chine», a estimé l'agence. La croissance de l'éolien devrait ralentir un peu en 2021 et 2022, tandis que le solaire «va continuer de battre des records», avec des capacités supplémentaires atteignant plus de 160 GW d'ici à 2022, confortant sa position de «nouveau roi» des marchés mondiaux de l'électricité, selon l'AIE. La résurgence de la pandémie du Covid-19 crée une incertitude pour 2021 en Inde, estime l'agence, tandis qu'aux Etats-Unis, la croissance des capacités renouvelables pourrait s'accélérer si le gigantesque plan d'investissements dans les infrastructures du président Biden se concrétisait.

R. E.



RÉALISATION DE 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À SIDI BEL-ABBES

Lancement «prochain» des travaux

La wilaya de Sidi Bel-Abbes prévoit «prochainement» le lancement des travaux de réalisation de 200 logements publics locatifs dans les trois communes qui lui sont rattachées, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne locale de l'Office de promotion de gestion immobilière (OPGI).

La même source a indiqué que la wilaya de Sidi Bel-Abbes a bénéficié au titre de l'année en cours de 200 logements publics locatifs dont 100 logements destinés à la commune de Sidi Bel-Abbes, 50 à Sfisef et 50 autres au profit de la commune de Benbadis, faisant savoir que les assiettes de terrain devant accueillir ce programme ont été choisies pour entamer prochainement ces projets. Les avis d'appel d'offres de ces projets sont en cours pour le choix des bureaux d'études, a-t-on ajouté, précisant que ces logements seront prêts vers la fin de l'année 2022 et début 2023.

Concernant, l'opération d'attribution des logements, la même source a révélé qu'il est prévu la distribution, au courant de cette année, d'un ensemble de 956 logements publics locatifs au niveau de quatre (4) communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbes. Ainsi, il a été attribué un premier quota de 846 logements dont 610 unités au niveau de la commune de Telagh, 130 logements à Hassi Zahana et plus de 100 à Sidi Lahcène, à l'occasion de la journée nationale du Chahid coïncidant avec le 18



février tandis qu'il a été attribué 110 logements de même type dans la commune de Marhoum au début du mois de Ramadhan. Ces logements ont été remis à leurs bénéficiaires au titre de l'année 2021 du quota global estimé à 6.000 unités à distribuer durant les fêtes

nationales de l'année en cours. Les travaux de réalisation de 950 logements publics locatifs sont en chantier avec un taux d'avancement mitigé, a-t-on fait savoir. A rappeler que plus de 1 750 logements publics locatifs ont été distribués l'année passée.

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS À ILLIZI

Installation d'une cellule de vigilance

Une cellule de vigilance et de suivi des perturbations climatiques dans la wilaya d'Illizi a été mise en place lundi, dans le cadre de mesures préventives des risques d'inondations, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Installée par le wali d'Illizi, Mustpha Aghamir, suite aux dernières perturbations climatiques qu'ont connues certaines wilayas du pays, cette cellule est composée de plusieurs instances et organismes, civils et sécuritaires, dont la santé, l'environnement, la solidarité, les transports, la protection civile, ainsi que les services de la sûreté et de la gendarmerie nationales. Elle assume, entre autres missions, la gestion des catastrophes naturelles engendrées par les perturbations climatiques, notamment les intempéries et crues, à travers l'activation des mesures prévues dans le plan de prévention et d'organisation des secours. Il s'agit également de l'évaluation de l'efficacité de ce plan et des moyens humains et matériels mobilisés en vue d'assurer un haut niveau de protection des risques d'inondations, selon la même source.

INSERTION DANS DES EMPLOIS PERMANENTS À MASCARA

Remise de décisions à plus de 400 jeunes

Une cérémonie de remise de décisions d'insertion dans des emplois permanents à 441 jeunes a été organisée, lundi, au palais des conférences de la wilaya de Mascara. L'opération, qui a eu lieu à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la mémoire, a concerné les jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, qui ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents au niveau des services des communes et de la wilaya. Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, qui a présidé la cérémonie, a salué le succès de cette opération d'insertion dans des postes d'emploi permanents au niveau de la wilaya et qui a permis, l'année dernière, d'insérer près de 1 000 jeunes de deux vagues de bénéficiaires du dispositif en question. L'opération se poursuivra pour insérer tous les jeunes concernés à travers les trois vagues, à savoir 6 219 jeunes, et sera achevée avant la fin de l'année en cours. D'autre part, un documentaire produit par l'institution militaire de l'audiovisuel, intitulé «l'Etat algérien à travers l'histoire, des gloires depuis toujours» a été projeté à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la mémoire à la maison de culture «Abi Ras Ennaciri». En outre, le coup d'envoi d'un concours destiné aux enfants sur la meilleure dissertation sur la mémoire a été donné, de même qu'un autre concours du meilleur dessin sur le même sujet, par la direction de la culture à l'initiative de la direction de la jeunesse et de sports. De son côté, la direction de l'action sociale organise un concours similaire destiné aux enfants inscrits aux centres psychopédagogiques.

AIN TÉMOUCHENT

Réception de 28 nouveaux stades de proximité

Vingt-huit (28) nouveaux stades de proximité tapissés de gazon artificiel sont venus renforcer le parc d'infrastructures sportives de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Amine Meziane Cherif. Ces nouvelles structures, réceptionnées l'année dernière et au courant de cette année, s'inscrivent dans le cadre du projet de réalisation de 30 stades de proximité, lancés en travaux l'année dernière, dont 28 ont été réceptionnés, alors que les travaux se poursuivent pour la réalisation de deux autres dans la commune de Aghlal et dans le village de Djouabra, commune de Sidi Safi, qui a accusé un retard vu la nature rocheuse du terrain des deux sites. Le programme de réalisation de 30 stades de proximité, inscrit à la faveur de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière de l'ordre de 1,35 milliard DA, a touché toutes les communes de la wilaya avec une priorité accordée aux zones d'ombre, a souligné M. Meziane Cherif. Le secteur de la jeunesse et des sports d'Ain Témouchent supervise la réhabilitation de 18 stades communaux.

GLISSEMENT DE TERRAIN À L'HÔPITAL DE KOLÉA

La corrosion de la conduite des eaux usées principale cause

L'érosion de la conduite principale des eaux usées et pluviales a causé un «important» glissement de terrain au niveau de l'hôpital Fares Yahia de Koléa, selon les premiers résultats des enquêtes réalisées par les services techniques de la wilaya de Tipasa. Le glissement de terrain, enregistré dernièrement au niveau de la partie Sud de l'hôpital Fares Yahia construit en 1943, a été à l'origine de l'effondrement du mur d'enceinte et à l'émanation d'odeurs nauséabondes suite à la dégradation de la conduite principale des eaux usées. Un problème requérant une prise en charge dans «les plus brefs délais» a indiqué, lundi, le

président de la commune de Koléa, Kouider Youcef. Selon le premier constat technique réalisé par les services de la wilaya (directions des ressources en eau et des travaux publics) «l'origine principale de ce glissement de terrain est due à l'érosion des fondations de la conduite principale des eaux usées et pluviales se déversant dans l'Oued Mazafran et traversant le centre-ville de Koléa, via l'hôpital Fares Yahia», a déclaré à l'APS le wali de Tipasa, Labiba Ouinaz.

Des instructions ont été données à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, a-t-elle ajouté, pour réaliser une étude tech-

nique afin de protéger le site et renforcer cette structure sanitaire vitale. Mme. Ouinaz a signalé, en outre, s'être déplacée sur les lieux pour «constater sur place l'ampleur de l'incident et discuter avec les responsables de cet hôpital et ceux de la commune de Koléa des solutions susceptibles d'être apportées à ce problème», a-t-elle souligné.

Pour rappel, le premier glissement de terrain, causé par cette conduite principale des eaux usées, remonte à l'an 2000, mais le problème persiste toujours en dépit du risque encouru tant pour la santé publique que pour cet établissement sanitaire.

MOSTAGANEM

Production de plus de 165 000 qx de fourrages secs et verts

Une production de plus de 165.000 quintaux de fourrages secs et verts a été réalisée dans la wilaya de Mostaganem cette saison agricole 2020-2021, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Un premier bilan avancé par le service organisation de la production et appui technique indique que la campagne de récolte a touché, à ce jour, 9.898 hec-

tares sur un total de 14 365 ha réservés à cette culture, ce qui représente 68 pour cent de la surface globale. Ainsi, une production de plus de 120 000 qx de fourrages secs (avoine avec ses deux variétés) et 46 000 qx de fourrages verts, notamment l'orge vert, en attendant le renforcement de ce type de récolte avec plus de 5 000 qx de maïs blanc supérieur (Sorgho),

a-t-on souligné. La production de fourrage a connu, l'année dernière dans la wilaya de Mostaganem, une baisse de 37 pour cent en raison des pertes subies par les producteurs, notamment en raison des incendies, qui ont conduit à la production de plus de 430 000 qx seulement contre 690 000 qx lors de la campagne 2018-2019.

SITES ET MONUMENTS

Impérative valorisation économique

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté, avant-hier, à Boumerdes, sur l'importance et l'impérative valorisation économique de l'ensemble des sites et monuments archéologiques du pays aux plans culturel et touristique afin que la population et leur environnement immédiat puissent en tirer profit.

« Il est temps d'ouvrir le champ à l'économie culturelle à travers l'investissement dans les sites et monuments archéologiques, suivant un cahier des charges régulant cet investissement », a indiqué M^{me} Bendouda dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de nombreux projets culturels et sites archéologiques de la wilaya.

Elle a relevé, à ce titre, l'importance d'intégrer le site archéologique "Mers Eddadj" mis à jour en 2006 à Zemouri (Est de Boumerdes) "dans ce nouveau cadre" à travers, a-t-elle dit, "sa valorisation culturelle et touristique afin de le rendre rentable (au plan économique) pour son environnement immédiat", a expliqué Mme. Bendouda.

«UN SITE CULTUREL ET TOURISTIQUE D'EXCELLENCE»

Elle a aussi souligné la possibilité de faire de ce site, "un site culturel et touristique d'excellence" à travers l'orientation qui lui a été fixée, a affirmé la ministre qui a suivi un exposé sur le plan de protection de ce site et l'opération de sa clôture. "Il est possible de concéder ce site, suivant un cahier des charges, à des investisseurs privés, en vue de sa valorisation et sa promotion pour que toute la région et sa population puisse en tirer profit", a observé Mme. Bendouda.

La ministre a relevé que l'importance de ce site "très spécial", qui s'étend sur une superficie de six hectares (6 ha) "réside dans le fait qu'il remonte à l'époque islamique (4^{ème} siècle de l'hégire), période qui se caractérise par la rareté des vestiges historiques en Algérie", a-t-elle relevé. S'agissant de l'état de santé de l'artiste Salah Ougroute, connu sous le nom de Souilah, la ministre de la Culture et des Arts a déclaré qu'"il se trouve aujourd'hui dans un hôpital français réputé, spécialisé en oncologie où il reçoit les soins nécessaires et il y a de fortes chances pour son rétablissement", a-t-elle ajouté, en exprimant ses remerciements au président de la République,



Abdelmadjid Tebboune, pour lui avoir assuré tout le soutien nécessaire.

Inspectant la bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane Hamida, au centre ville de Boumerdes, entrée en exploitation récemment, Mme. Bendouda a observé que "cette structure grandiose" contribuera à "l'activation de la scène culturelle locale", grâce aux espaces qu'elle compte et qui sont affectés aux clubs et aux associations, outre les salles de conférence et autres.

ORGANISATION DE «SÉJOURS CRÉATIFS»

Après s'être réunie avec des représentants de clubs littéraires, des poètes et des hommes de lettres, la ministre a annoncé que son département compte accorder l'aide nécessaire pour l'organisation de "séjours créatifs" au niveau de cet "établissement fort adapté pour l'encadrement des créations des jeunes dans ce domaine", a-t-elle estimé. La ministre de la Culture et des Arts a procédé, à l'occasion, au lancement, à partir de cette

bibliothèque, de la caravane de wilaya pour la distribution de 13.000 ouvrages à travers les zones isolées et reculées, en coordination avec la direction de l'éducation nationale.

Elle a également suivi un exposé du plan de réhabilitation de la maison de la culture Rachid Mimouni de la ville de Boumerdes, et assisté à la signature d'une convention, entre l'université Mhamed Bouguerra et la direction de la culture de la wilaya, portant sur le développement de l'entrepreneuriat et des start-up. A l'Est de Boumerdes, la ministre a inspecté le siège d'un café littéraire ayant fait l'objet d'une action de réhabilitation réalisée par un particulier, avant de visiter le musée Sidi Lharfi de la Casbah de Dellys. Mme. Bendouda a procédé, par la suite, au lancement de la première étape du projet de réhabilitation des réseaux divers de cette Casbah, avant de se rendre à Khmis El Khechna (ouest), où elle a fait don d'un lot d'ouvrages scolaires au profit de l'école primaire Kerbab Rabah.

INCHAD ET MADIH

Au goût du jour

La première Rencontre arabe de l'Inchad et du Madih s'est tenue tout récemment en soirée à Alger, avec la participation de plusieurs mounchidine et chorales de chants religieux venus de différentes régions d'Algérie, célébrer le mois sacré du Ramadhan et celui du patrimoine. Inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda à l'Auditorium Moufdi-Zakaria du palais de la Culture à Kouba, cette première rencontre, organisée le temps d'un soir, par la fédération algérienne pour la Paix et l'Humanité présidée par Belkacem Chihaoui, a été placée sous le slogan, "Souffles spirituels et modes artistiques au sein du Ramadhan".

Rappelant que l'Art de l'Inchad et du Madih étaient en soi, une "invitation à s'élever dans la spiritualité et se hisser

vers les valeurs humanisme", la ministre de la Culture a réitéré sa volonté d'"accompagner et de soutenir" ces "jeunes prodiges" aux voix présentes et étoffées. Les troupes, "En'Noudjoun el fenniya li el inchad" de Ghardaïa, "Nour El Moustapha" de Mostaganem et "Cheikh Belhaddad" de Bejaïa, ainsi que les ténors, Nadjib Ayache, Lokmane Skendar, Zoheir Farès et Yacine Hamouche, lauréats dans plusieurs compétitions de différents événements arabes et internationaux, sont ensuite entrés en compétition pour les Prix de, "La troupe d'Or", "La voix d'Or" et "La plume d'Or". Le Prix de la troupe d'Or a été décerné par le jury, ex aequo à, l'ensemble, "En'Noudjoun el fenniya li el inchad" de Ghardaïa dirigée par Ahmed Djamel et celui de "Nour El Moustapha" de

Mostaganem, avec à sa tête, Belalia Bende-hiba, alors que le prix de, la voix d'Or et celui de la plume d'Or ont été obtenus par, Abderrahmane Djouamaï et Khaled Ishak, respectivement. En présence de représentants de la mission diplomatique de l'Etat de Palestine accréditée à Alger, des trophées honorifiques appuyés d'une dotation financière de l'Office national des Droits d'Auteurs et Droits voisins (Onda) ont été remis aux lauréats ainsi qu'à tous les artistes participant à cet événement.

Le public relativement nombreux, soumis au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation du Coronavirus, s'est délecté durant deux heures de temps dans les atmosphères solennelles du chant religieux, applaudissant long-temps l'ensemble des artistes.

MON AMOUR, MON HUMUS...

Aujourd'hui c'est décidé je rentre chez moi : d'ailleurs j'adore dire chez moi parce qu'il y a des chez soi où l'on ne se sent pas très bien. Par contre ici dès que foule cette terre si familière et même bien avant du côté de l'entrée de mon village une sensation particulière m'envahit. Je dirai même une émotion particulière sans doute parce que toute mon enfance habite là. Et m'habite encore. Rien de tel que cet humus natal certes gorgé de nostalgie mais si vivifiant surtout pour le corps et l'esprit. Pour combattre le stress des grandes villes et se vider de ses petites angoisses ce lieu-dit est vraiment tout indiqué. Alors je m'amuse à refaire les chemins vicinaux de ma prime jeunesse. Ici tout me parle : les grenadiers, les figuiers, l'herbe folle, le potager, le chant des oiseaux, les petites bestioles familières, les poules, le coq, les lapins, la chèvre et les moutons, les pièges tendus aux malheureux oiseaux, les sangliers, les lièvres et même ces hérissons si bien recroquevillés sur eux-mêmes qu'on a du mal à les dénicher. Il me semble subitement en contemplant tous ces merveilleux sites que tous les bruissements d'antan ressurgissent : les pépiements, les gloussements, les glapissements, les perdrix qui s'envolent brusquement à tire-d'aile, les ronflements sourds des sangliers, les hululements des chouettes et tous les autres rapaces qui n'attendent que la nuit pour sévir... Sur le seuil de la maison paternelle je m'assois et déguste un café soigneusement préparé par ma frangine à l'antienne. Avant d'entamer en duo une conversation sur nos trajectoires respectives et pour ma part un projet personnel qui me tient tant à cœur et que j'entends partager uniquement avec cette sœur aînée en laquelle j'ai toujours eu une confiance aveugle. Et on ne peut plus méritée puisqu'elle ne m'a jamais trahi cette frangine au parcours exceptionnel et en même temps si tragique. Alors elle m'écoute raconter et me raconter dans un silence religieux. Et elle ne m'interrompt qu'une fois persuadée mon sac entièrement vidé. Mais autant je respecte ses réponses autant je les crains... Comme à l'accoutumée elle me dit : « c'est bon ? Tu as terminé ? Vas y réfléchis encore un peu et fouille davantage dans ta mémoire peut-être que tu as oublié un détail important »... Et dans la plupart des cas même si on ne se confie pas souvent autant elle avait toujours raison. En l'espèce en effet j'ai omis de lui livrer un fait important et comme rien ne lui échappe à cette frangine de femme qui sait ce que confidences veulent dire elle m'a donc contraint à compléter mon récit en allant jusqu'au bout de ma pensée. D'ailleurs il y a toujours eu une extraordinaire complicité entre elle et moi tacite comme de juste qui plus est. Il suffit qu'on se regarde pour lire dans nos pensées respectives. Mais il faut dire qu'elle est d'une perspicacité exceptionnelle. Remarque tu me diras c'est de famille... Mine de rien bien sûr. Oui aujourd'hui c'est décidé je rentre chez moi : d'ailleurs j'adore dire chez moi parce qu'en fait ce n'est qu'en ce lieu-dit que je me sens réellement chez moi...

Amar Zentar

TRANSPORT TERRESTRE DURANT LES DERNIERS JOURS DU MOIS DE RAMADHAN

Intensification des dessertes

La société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'intensification des dessertes durant les derniers jours du mois de Ramadhan et de l'Aïd el Fitr afin de répondre à la forte demande lors de cette période.

«A chaque occasion religieuse ou nationale, la SOGRAL veille à améliorer sa disponibilité pour une meilleure maîtrise du nombre important des voyageurs à travers l'ensemble des gares routières. Compte tenu de la particularité de cette année car coïncidant avec la crise sanitaire mondiale, la société a mis en place un programme exceptionnel pour la gestion et la garantie d'un service de qualité avant et pendant les jours de l'Aïd el Fitr», précise le communiqué. Ce programme porte sur l'intensification du nombre de voyages durant les 10 derniers jours du mois de ramadhan et les deux jours de l'Aïd el Fitr, et ce, en coordination avec les différentes directions de transports des wilayas, en sus de la mise en place d'un plan d'action avec les différents corps de la sûreté nationale et de la Protection civile dans le souci de préserver l'ordre public au sein des gares et de garantir une intervention rapide dans les cas urgents notamment avec l'augmentation du nombre de voyageurs. Il a été décidé également de doubler le nombre des agents d'hygiène, de sécurité et de maintenance à toutes les gares à travers la suspension de tous les week-end et les congés de récupération des travailleurs jusqu'à l'après Aïd. La SOGRAL a décidé,



en outre, de recourir au système de rotation au niveau de toutes les gares routières dans l'objectif de garantir un service 24/24h. Concernant le respect du protocole sanitaire, la société a adopté une série de mesures préventives, dont l'utilisation d'un thermomètre à l'entrée de la majorité des gares routières, le respect des portes d'entrée et de sortie des gares à même de permettre le respect de la dis-

tanciation physique en mettant en place des signaux sur le sol et devant les guichets de vente de tickets dans le souci d'éviter l'engorgement. Il sera procédé à la désinfection des gares en obligeant les voyageurs et les transporteurs à porter des bavettes, outre la sensibilisation quant à l'impératif de désinfecter les bus avant chaque départ et d'éviter les engorgements dans les quais. Les transporteurs

seront tenus de réduire à 50% le nombre de voyageurs, et ce, en coordination avec l'ensemble des partenaires sociaux et les usagers, conclut le communiqué.

128 BUS À ALGER POUR LE PREMIER JOUR DE L'AÏD

Pour sa part, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé hier dans un communiqué la mise en place d'un programme spécial à l'occasion de l'Aïd El Fitr pour faciliter la circulation des citoyens à Alger. «A l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr El Moubarek, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) met en place en cette heureuse occasion un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens entre les quartiers et les communes de la capitale», a précisé la même source. A cette occasion, l'ETUSA a assuré qu'elle veillera à ce que 118 lignes soient couvertes avec 128 bus pour le premier jour de l'Aïd El Fitr. Elle a fait savoir également que 223 bus desserviront les 118 lignes durant le deuxième jour de l'Aïd. Concernant les heures du travail, le début de service est fixé à 6h45 jusqu'à 19h00 avec une fréquence de 30 minutes à 50 mn, a souligné le communiqué.

APS/ S. A.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET LES SMA

Cap sur le renforcement des valeurs religieuses et nationales

Une convention de coopération et de partenariat a été signée lundi à Alger entre le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et les Scouts Musulmans algériens (SMA), visant à «élargir le cercle des programmes de solidarité sociale et renforcer les valeurs religieuses et nationales auprès des jeunes». A l'issue de la signature de la convention qui a eu lieu en marge d'une conférence scientifique intitulée "La joie de l'Aïd" organisée à Dar El Imam à El Mohammadia, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé que la convention «représente une continuité du travail qui se déroule au niveau des écoles coraniques et des mosquées en coordination avec les SMA, pour permettre l'expansion des domaines et des programmes de solidarité sociale, et le renforcement des valeurs religieuses et nationales auprès des nouvelles générations et des jeunes».

Le ministre a rappelé la période de la pandémie du Coronavirus, où «les efforts ont été unifiés pour éduquer et sensibiliser les gens sur les dangers de cette pandémie, outre les opérations de nettoyage et de désinfection des mosquées, qui ont connu une large participation des scouts». «L'établissement de ponts de coopération concerne l'aspect social, notamment la solidarité, à travers la convention signée avec les SMA, qui passera par un comité et un mécanisme de suivi de ces activités, que ce soit dans les écoles coraniques, les mosquées ou les quartiers», a ajouté le M. Belmehdi. Le même responsable a expliqué que «l'imam, qui constitue une figure efficace dans la société, peut être une source principale de sensibilisation et d'éducation pour les jeunes, ainsi que les SMA, considérés comme une école des valeurs et de la morale».

APS

INTOXICATION ALIMENTAIRE À MILA

Les échantillons analysés conformes aux conditions sanitaires

Les résultats des analyses des échantillons prélevés à la pâtisserie de Mila où plus de 300 personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire après avoir consommé ses gâteaux ont montré leur conformité aux règles sanitaires, a-t-on appris samedi des services de la direction de la santé et de la population de Mila. Le chef du bureau d'épidémiologie et de médecine préventive de cette direction, Dr. Foudhil Kadri, a assuré à l'APS que les analyses effectuées au laboratoire de l'Etablissement public de santé de proximité de Mila confirment la salubrité de tous les échantillons prélevés sur les produits utilisés pour la préparation des gâteaux vendus dans ce magasin. Après ces résultats, il a été procédé à des analyses de sang sur les 312

victimes de cette intoxication dont seuls cinq (5) demeurent hospitalisés à l'hôpital des Frères Meghaloui (trois enfants) et à l'hôpital Tobal (deux), a précisé la même source en soulignant que les autres victimes ont été prises en charge et leur état de santé est stable. Les résultats des analyses sanguines devront déterminer les causes de l'intoxication, a assuré le même médecin qui a précisé que le plat-témoin n'a pas été analysé car il n'existe pas «ce qui est en soi une infraction» et les échantillons analysés ont été prélevés le lendemain de l'intoxication. Les résultats des analyses des échantillons prélevés par les services de la direction du commerce ont été les mêmes que ceux de la santé, a indiqué le directeur du secteur, Aïssa Mechachou.

Qahwa fi goubli |

Fascinant sud qu'on porte en soi tel un atavisme. Fascinant sud dont on ne se lasse jamais de déguster tout l'élixir. Autant de ce qu'on voit que de ce qu'on ne perçoit que si on sait capter le détail. Celui qui fait la différence. Qui dit que vous êtes poète. Sans que vous ne le sachiez... Les bons moments passent si vite qu'on en redemande ! surtout aucun regret parce que j'ai passé une semaine formidable la tête pleine de sonorités amazighs qui valent bien des symphonies ! ce patrimoine est si vaste et si riche qu'on mesure au fond toute son ignorance sinon ses lacunes en ce domaine. Raison de plus et toute indiquée pour y remédier durant ce festival le sixième pour rappel qui aura tenu toutes ses promesses et au plan

Le dernier thé à Tam !

organisationnel et au plan du plateau proposé à des familles ravies de l'aubaine puisque sevrées de bons spectacles. Et là ma foi on aura été bien servi autant par les Touaregs, les Kabyles que les Chaouis et les Mozabites. Tant toutes ces communautés partie intégrante du territoire et du terroir ont rivalisé d'art et de talent pour gratifier le public présent de spectacles hauts en couleurs et fort significatifs de l'extraordinaire richesse de notre inestimable patrimoine matériel et immatériel. Et la cité en fête comme pour signifier sa totale et pleine adhésion aux airs et sonorités du terroir s'en venait chaque soir applaudir tout aussi chaleureusement les Kabyles et leur têtes d'affiche, les Touaregs et leurs stars,

les Chaouis et leurs vedettes, les Mozabites enfin et leur répertoire fécond. Sincèrement et si j'avais émettre un avis autorisé à titre donc tout à fait personnel je souhaiterais vivement que les organisateurs songent à immortaliser ce grandiose événement par le truchement de cassettes et cd regroupant tous ces morceaux d'anthologie de l'Algérie profonde et plurielle. Car l'important dans un festival comme dans toute manifestation à caractère culturel estampillé est ce qui reste lorsque les lampions seront éteints. Allez encore un thé mon frère sudiste mais je t'avertis ce sera mon dernier à Tam...
Amar Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME
HOSPITALIERES

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ILLIZI
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DIANET.
 N°I : 090138025015535

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°01 - 2021

Le directeur de l'établissement public Hospitalier de Dianet lance un avis d'appel d'offre national ouvert relatif à l'Approvisionnement en produits d'alimentation au titre de l'exercice budgétaire 2021, comportant cinq lots qui sont comme suit :

- lot N° 01 : Approvisionnement en produits d'alimentation générale.
- lot N° 02 : Approvisionnement en produits laitiers.
- lot N° 03 : Approvisionnement en pain et pains secs.
- lot N° 04 : Approvisionnement en légumes et fruits.
- lot N° 05 : Approvisionnement en viandes rouges et blanches.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de l'établissement public Hospitalier de Dianet, forum des marchés publics sis à la cité 01, daïra de Dianet, wilaya d'illizi.

Les offres doivent comporter trois lots séparés : un dossier de candidature, offre technique et une offre financière.

Chaque dossier est livré dans une enveloppe fermée et scellée, indiquant l'adresse de l'établissement référencé et l'objet de l'offre ainsi que la mention « candidature Technique ou financière » les trois (3) enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe scellée, comportant la mention :

A Monsieur le directeur de l'établissement Public Hospitalier de Dianet -dir- Wilaya d'illizi

Appel d'offre n° 01-2021 / Lot N° _____

Relatif à la fourniture et l'Approvisionnement en produits d'alimentation.

Appel d'offre national ouvert à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Le dépôt des offres se fera au niveau du bureau des marchés publics.

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Le statut des sociétés
- Tous documents valant autorisation habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à serasser selon le modèle ci-joint, datée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- Une copie de l'extrait du registre de commerce
- Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique
- Une copie de l'extrait de rôle agréé ou avec un schéma.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Numéro d'identification statistique (N.S).
- Une copie de l'attestation de mise à jour CASYS.
- Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité).
- Le présent cahier des charges coté et paraphé, portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention « lu et accepté / wassaniti ».

3- L'offre financière

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint d'un exemplaire et signée.
- Le barème des prix unitaires (BPU) en lots séparés en toutes lettres complètes (TTC) dûment étiqués et datés par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif (DQ) en toutes lettres et en toutes décimales, dûment étiqué et signé.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres à partir du 03) mois
- plus la durée de préparation des offres à partir de la date limite de dépôt des offres.
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours par référence à la première date de publication du présent appel d'offre national ouvert dans le journal quotidien et le BOMOP.
- L'ouverture et l'évaluation des offres se fera au siège de l'EPH de Dianet, le dernier jour des délais fixés pour le dépôt des offres dans une séance publique à 14h00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
 Circonscription Administrative de Baraki

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 01 /WA/ CAB/ 2021
NIF : 41000200016085

En vertu des dispositions des articles 35, 40,42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, le Wali délégué de la circonscription administrative de Baraki lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Travaux de réalisation aire de jeux Menacris Baraki.

Les entreprises admises à participer sont celles dont les capacités répondent aux critères suivants :

Capacités professionnelles

- un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux bâtiment, activité principale catégorie 02 ou plus en cours de validité
- Avoir réalisé au moins 01 projet similaire dans les 05 dernières années justifié par une attestation de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage

Capacités techniques

- Avoir un camion de 2,5 tonnes ou plus justifié par une carte grise

Capacités financières

- Avoir une moyenne de chiffre d'affaires des biens des trois dernières années (2017,2018, 2019) supérieure aux services des impôts = 2 5 000 000,00

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges au siège de la circonscription administrative de Baraki – Bureau Equipement et Programmes avec présentation du certificat de qualification en cours de validité.

Les offres doivent être en deux exemplaires comportant : dossier de candidature, offre technique et offre financière séparées et fermées qui doivent porter la mention « originale » et « copie » qui seront insérées à l'intérieur d'une enveloppe qui doit porter les références de l'entreprise. Le tout sera inséré dans une autre enveloppe extérieure qui doit être fermée et anonyme portant la mention suivante :

«A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

A monsieur le wali délégué de Baraki

Appel d'Offres N° : 01 /WA/ CAB / 2021

Travaux de réalisation aire de jeux Menacris Baraki.

et déposé au près de : la circonscription administrative de Baraki Boulevard Mohamed ELAMEH Baraki B.E.P

Le dossier de candidature doit comporter les documents indiqués à la page 6 du cahier des charges

L'offre technique doit comporter les documents indiqués à la page 6 du cahier des charges

L'offre financière doit comporter les documents indiqués à la page 7 du cahier des charges

La durée de préparation des offres est de 10 jours à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse.

Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 heures.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois

Les entreprises sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à 13 h 00mn.



**Votre quotidien
 chaque jour
 chez votre buraliste**

ILS PROJETAIENT DES ATTAQUES
TERRORISTES DANS LE PAYS

Arrestation de 71 personnes en Ethiopie

Les services de sécurité éthiopiens ont arrêté 71 personnes qui projetaient des attaques terroristes dans la capitale Addis-Abeba et dans d'autres villes d'Ethiopie, a indiqué un communiqué relayé hier par les médias locaux. Dans le communiqué, le Groupe de travail conjoint de sécurité composé des services de renseignement, de la police fédérale et de l'armée, précise que les suspects qui ont des liens avec des éléments résident à l'extérieur du pays ont reçu un soutien financier et logistique de «ces forces extérieures». Les personnes arrêtées sont des membres des groupes de l'ancien parti dissident, le Front de libération du peuple du Tigray et le groupe armé «Shene» qui ont été récemment désignés par le parlement éthiopien comme organisations terroristes, ajoute le communiqué. Une importante somme d'argent destinée aux suspects via l'aéroport international de Bole de la capitale et par d'autres moyens de transfert, a été interceptée par la force de sécurité conjointe, selon la même source qui fait également état de la saisie de plus de 305 000 dollars et plus de 2 millions de Birr éthiopien chez les suspects. Plusieurs attentats terroristes avaient été déjoués par les services de sécurité éthiopiens, rappelle la même source. Le 6 mai courant, la Chambre des Représentants du peuple (Chambre basse du parlement éthiopien) avait approuvé à la majorité la désignation de l'ancien parti au pouvoir dans l'Etat régional du Tigray, le Front de libération du peuple du Tigray et le groupe armé «Shene», comme organisations terroristes. Les deux groupes sont accusés d'avoir commis, ces trois dernières années, des crimes qui pourraient être considérés comme des actes de terrorisme. Ils ont joué un rôle dans l'organisation, le financement, la formation et le soutien aux attaques contre les civils au cours des trois dernières années», selon le gouvernement éthiopien.

RUSSIE

Onze morts dans une fusillade dans une école de Kazan

Onze personnes ont été tuées mardi dans une fusillade dans une école de Kazan, grande ville du centre de la Russie, où l'un des tireurs un adolescent a été interpellé et un autre tué, rapportent des agences russes dans un nouveau bilan. Selon les services de secours cités par les agences Tass et Ria Novosti, onze personnes ont été tuées mardi à Kazan, dont neuf élèves. Selon Tass, 32 autres personnes ont été blessées. «Les forces de l'ordre ont arrêté un adolescent, qui est soupçonné d'être à l'origine de la fusillade», a déclaré une autre source au sein des services de secours citée par Ria Novosti, qui ajoute que 21 brigades d'ambulanciers ont été dépêchées sur place. Un précédent bilan de cette fusillade communiqué par les médias faisait état de neuf morts dont huit élèves et un enseignant. Selon le dirigeant du Tatarstan, république de Russie dont Kazan est la capitale, le suspect arrêté était âgé de 19 ans. «Il avait un permis de port d'arme», a dit Roustam Minnikhanov à la télévision publique. Selon Interfax, Ria et TASS, un deuxième tireur présumé qui s'était barricadé dans l'école a finalement été tué dans un assaut de la police. «Nous avons entendu une explosion dans le bâtiment de l'école, nous voyons une forte fumée», avait indiqué précédemment un témoin, cité par Ria Novosti. «J'étais en classe, j'ai d'abord entendu une explosion, puis des coups de feu», a confirmé à l'agence TASS une enseignante de l'école. Les autorités du Tatarstan ont annoncé le renforcement des mesures de sécurité dans les autres écoles de la ville. Kazan, ville de plus de 1,2 million d'habitants, est située à environ 700 kilomètres à l'est de Moscou. En novembre 2019, un élève a été tué et trois autres blessés par un camarade qui s'est ensuite donné la mort dans un lycée technique à Blagovestchensk, petite ville d'Extrême-Orient russe à la frontière chinoise. Les autorités ont aussi affirmé avoir déjoué ces dernières années des dizaines de projets d'attaques d'établissements scolaires, des affaires impliquant souvent des adolescents.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

Le dépôt des candidatures s'ouvre officiellement

L'inscription des candidats à la présidentielle iranienne du 18 juin pour élire un successeur au modéré Hassan Rohani a commencé hier à Téhéran, un scrutin aux lourds enjeux dans un contexte de pourparlers à Vienne pour sauver l'accord sur le nucléaire de 2015.

Le dépôt des candidatures, qui doit s'étaler sur cinq jours, s'est déroulé hier entre 08h00 (03h30 GMT) et 18h00 au ministère de l'Intérieur, a constaté un journaliste de l'AFP. Les candidatures doivent être validées par le Conseil des gardiens de la Constitution, organe non élu contrôlé par les conservateurs. La liste définitive des candidats sera rendue publique les 26 et 27 mai, selon le calendrier officiel. Le lendemain débute la campagne électorale qui durera vingt jours. L'ayatollah Ali Khamenei, premier personnage de l'Etat et décideur ultime dans les principaux dossiers, a appelé ces derniers mois à une participation importante à la présidentielle, après une abstention record aux législatives de février 2020, marquées par la disqualification massive de candidats réformateurs et modérés et remportées par la mouvance conservatrice. Hier, au moins quatre noms issus des rangs militaires de différentes tendances politiques ont déposé leurs candidatures pour succéder au président Rohani (72 ans), à qui la Constitution interdit de se représenter après deux mandats consécutifs. Le candidat le plus connu de la journée est le général Hossein Dehqan, ministre de la Défense dans le premier gouvernement Rohani (2013-2017) et actuel conseiller de l'ayatollah Khamenei.

« VOISINS » D'ABORD

Peu après avoir déposé sa candidature, M. Dehqan a annoncé devant des journalistes que s'il devenait président, son gouvernement échangerait «avec tous les pays» du monde «sauf Israël», en accordant la «priorité à tous les voisins» dans le but de «garantir les intérêts nationaux» de l'Iran. Le général de brigade Saïd Mohammad, ex-responsable des Gardiens de la révolution et conseiller actuel du commandant de cette armée idéologique de la République islamique, a lui aussi inscrit sa candidature. Il a choisi pour sa campagne le slogan «Voisins d'abord», s'agissant des échanges commerciaux, et dit vouloir oeuvrer à un «équilibre» dans les relations de son pays avec l'Orient et l'Occident. L'amiral Rostam Ghassemi, ancien ministre du Pétrole et adjoint chargé des questions



économiques auprès du chef de la Force Qods, unité d'élite des Gardiens, s'est présenté également hier. Le premier des militaires à déposer sa candidature mardi est le général de brigade Mohammad Hassan Nami, membre de l'armée régulière et ancien ministre des Télécommunications. Selon le journal Hamchahri, quotidien de la mairie de Téhéran, M. Nami a été attaché militaire en Corée du Nord et est également titulaire d'un doctorat en gestion de l'université Kim Il-sung à Pyongyang. Plus d'une vingtaine de personnalités publiques ont annoncé officiellement leur intention de présenter leur candidature à la présidence. Mais des figures de premier plan, comme l'ancien président du Parlement Ali Larijani (conservateur modéré), son successeur Mohammad Bagher Ghalibaf (conservateur) ou encore le chef de l'Autorité judiciaire Ebrahim Raïssi (ultra-conservateur) laissent planer le doute sur leurs intentions. A la tête de la diplomatie depuis 2013, Mohammad Javad Zarif, figure modérée qui mène les négociations concernant l'accord international sur le nucléaire iranien, ne s'est pas non plus exprimé clairement sur ses intentions.

CRITÈRES

Précisant les conditions requises pour se présenter au scrutin, le Conseil des gardiens a indiqué récemment que ne pourraient concourir que des personnes âgées «de 40 à 70 ans», titulaires «au moins d'un diplôme de maîtrise ou équivalent» pouvant justifier d'une «expérience d'au moins quatre ans à des postes de direction» et au «casier judiciaire vierge». Toutefois le gouvernement Rohani n'a pas donné suite, déclarant lundi que l'inscription devait se poursuivre «sur la base des lois existantes». Les critères annoncés par le Conseil des gardiens pourraient disqualifier d'emblée des candidats potentiels ou déclarés, comme l'actuel ministre des Télécommunications, Mohammad-Javad Azari-Jahromi, trop jeune, ou le réformateur Mostafa Tajzadeh, condamné par la justice. Selon le journaliste de l'AFP sur place, le ministère de l'Intérieur a autorisé mardi l'inscription notamment d'une motarde se disant prête à «servir la nation» et d'un homme vêtu d'un linceul portant un masque aux couleurs du drapeau iranien.

OPÉRATION ANTIDJIHADISTE AU BURKINA FASO Une vingtaine de terroristes tués

Au moins une vingtaine de terroristes ont été tués et quatre bases détruites depuis le lancement le 5 mai d'une opération antidjihadiste dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso, a annoncé mardi l'armée burkinabè. Le 5 mai, «les forces armées nationales ont lancé une opération d'envergure dans les régions du Nord et du Sahel afin de déloger les groupes armés terroristes qui y sévissent», a indiqué l'état-major dans un communiqué, ajoutant que cette opération vise également «à rassurer les populations». Dénommée Houné - Dignité en langue peule - cette opération, toujours en cours, «mobilise les unités conventionnelles et spéciales de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la gendarmerie nationale». Elle va «s'étaler sur plus d'un mois» et a déjà «permis de neutraliser plus d'une vingtaine de terroristes» et de détruire «quatre bases ou positions des groupes



armés», a expliqué à l'AFP une source sécuritaire de haut rang. «Des moyens de communication, de l'armement, des munitions et des moyens roulants ont été récupérés par les forces armées», a précisé

cette source. Malgré l'annonce de nombreuses opérations de ce type, les forces de sécurité burkinabè peinent à enrayer la spirale de violences terroriste. Samedi, trois civils ont été tués à Tin-akoff, dans la région du Nord du Burkina Faso, où le même jour, un engin improvisé a explosé au passage d'une unité du détachement militaire de Mansila, qui effectuait une mission d'escorte. Bilan: trois soldats blessés. Le Burkina Faso est confronté depuis plus de cinq ans à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières, attribuées à des groupes terroristes djihadistes, dont le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS). D'abord concentrées dans le nord du pays, elles ont ensuite visé la capitale et d'autres régions, notamment l'Est, faisant depuis 2015 quelque 1 300 morts et contraignant plus d'un million de personnes à fuir leurs foyers.

Le Hadith

« *Que celui qui veut qu'Allah lui attribue largement Ses dons, que sa bonne renommée lui survive, consolide ses liens de sang.* »
(Boukhari et Mouslim)

Al-Aya

﴿ *Craignez Allah, au nom de qui vous vous implorez les uns les autres et respectez les liens de sang qui vous unissent. Allah observe vos faits et gestes.* ﴾
(Coran : 4/1)



Iftar
19h49
Imsak
03h52

Les liens du sang (Ar-Rahim)

Rompre les liens du sang ou couper les liens familiaux ou couper la parenté signifie couper la communication et rencontrer des parents ou de la famille, l'un des grands péchés qui n'est pas également permis envers les parents de mauvaise humeur ou pécheurs. Le Coran et les hadiths interdisent la coupe des liens familiaux et le considère comme un grand péché et ils mettent l'accent sur les liens familiaux.

Allah, exalte soit-Il, dit (sens des versets) :

« [...] *Craignez Allah, au nom de qui vous vous implorez les uns les autres et respectez les liens de sang qui vous unissent. Allah observe vos faits et gestes.* » (Coran : 4/1)

« *Adorez Allah sans rien lui associer. Traitez avec bonté vos père et mère, vos proches, les orphelins, les infortunés, les voisins, proches ou éloignés, le compagnon de proximité, le voyageur démuné et les esclaves en votre possession. En vérité, Allah n'aime pas tous ceux qui sont arrogants et orgueilleux.* » (Coran : 4/36)

« *Quant à ceux qui violent le pacte d'Allah, après y avoir solennellement souscrit, qui rompent les liens qu'Allah a ordonné de maintenir et qui sèment le désordre sur terre ceux-là seront maudits et voué à un affreux séjour* » (Coran : 13/25)

« *Ne craignez-vous pas, si vous vous détourniez de la voie d'Allah, de semer le désordre sur terre et de rompre les liens de sang avec vos proches ?* » (Coran : 47/22)

Le Prophète, Salla Allahou wa Sallam, a dit :

« *Que celui qui veut qu'Allah lui attribue largement Ses dons, que sa bonne renommée lui survive, consolide ses liens de sang.* » (Boukhari et Mouslim)

« *Les actes des humains sont exposés à Allah chaque jeudi soir et les actes de celui qui rompt ses liens de sang ne sont pas agréés* » (Ahmed, Al-Bayhaqi, Al-Boukhar dans son livre Al-Adaboul Moufrad)

« *Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il reçoive généreusement son hôte. Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il maintienne les liens de sang (avec toute sa famille). Celui qui croit en Allah et au jour dernier, qu'il dise du bien ou qu'il se taise.* » (Rapporté par Boukhara et Mouslim)

« Après qu'Allah, le Très-Haut ait fini



de créer les créatures, Ar-Rahim (liens du sang) s'est accrochée au Trône et dit : « Ô Seigneur ! Je cherche Ta protection contre la rupture. » Allah lui répond : « Veux-tu que Je maintienne le lien avec celui qui tient à toi et rompe avec celui qui rompt avec toi ? » Elle répondit : « Oui. » Allah lui dit : « Je te l'accorde. » Le Prophète, Salla Allahou wa Sallam, ajouta ensuite : « Si vous voulez, lisez ce verset : *« Ne craignez-vous pas, si vous vous détourniez de la voie d'Allah, de semer le désordre sur terre et de rompre les liens de sang avec vos proches ? » »* (Coran : 47/22) (Rapporté par Mouslim)

« *Celui qui respecte les liens de la parenté n'est pas (seulement) celui qui rend le bien par le bien mais c'est celui qui continue à respecter ces liens même quand ses proches les rompent.* » (Rapporté par Mouslim)

Les versets et hadiths précédents montrent l'importance que l'Islam accorde aux liens du sang et constituent une preuve tangible que le fait de les rompre fait partie des plus grands péchés que tout musulman soucieux de voir ses actions agréées par Allah doit éviter.

Dans les lignes qui suivent nous allons essayer de voir ensemble quels sont les liens du sang, Ar-Rahim, que l'on est tenu respecter, comment maintenir et entretenir ces liens comme Allah, exalte soit-Il, a ordonné ?

Le lien du sang qui mérite le plus d'être maintenu et entretenu est celui qui nous lie aux deux parents (le père et la mère).

En effet, c'est une obligation en Islam de bien traiter ses deux parents et c'est un grand péché de les maltraiter.

Il est évident que l'on ne peut obéir à nos parents quand ils nous ordonnent de désobéir à Allah. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « *Point d'obéissance à la créature quand il s'agit d'une désobéissance au Créateur* ».

Mais un tel agissement de leur part ne doit pas nous empêcher de continuer à prendre soin d'eux et à bien nous comporter avec eux.

Allah dit dans le Coran : (sens des versets) :

« *Ton Seigneur a décrété : "n'adorez que Lui; et (marquez) de la bonté envers les père et mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi; alors ne leur dis point : "Fi !" et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. Et par miséricorde; abaisse pour eux l'aile de l'humilité; et dis : "ô mon Seigneur, fais-leur; à tous deux; miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit".* » (Coran : 17/23 et 24)

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « *Malheur puis malheur puis malheur à celui dont les deux parents (ou l'un d'eux) ont atteint avec lui la vieillesse et cela ne lui a pas permis d'entrer au Paradis.* » (Rapporté par Boukhari et Mouslim)

« *Ô Messager d'Allah ! Quelle est la personne qui mérite le plus que je lui tienne compagnie ?* ». Il dit : « *Ta mère.* » - « *Puis qui ?* » - « *ta mère.* » - « *Puis qui ?* » - « *Ta mère.* » - « *Puis qui ?* » - « *Ton père [puis le plus proche au proche]* » (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim)

En plus de nos parents (qui sont prioritaires) comme nous venons de dire, le maintien, l'entretien et l'affermissement

des autres liens du sang est un devoir conformément aux propos d'Allah, exalté soit-Il, et celles de Son Messager (Q.S.S.S.L) susmentionnés.

Il y a une divergence entre les Oulémas quant à l'étendu d'Ar-Rahim, mais l'avis le plus juste est celui qui considère qu'elle renferme tous ceux qui ont un lien de sang avec notre père et/ou mère.

Les plus proches parmi eux sont évidemment la mère, le père, les grands parents, les enfants et leurs enfants et petits enfants, les frères et sœurs et leurs enfants, les oncles et tantes (paternelles et maternelles) et leurs enfants...

Le respect des liens du sang se fait par plusieurs manières. Il se fait par :

- La visite,
- le bon conseil,
- le soutien matériel et moral dans les moments difficiles et le partage des moments de bonheur,
- la bonne parole et le meilleur comportement,
- l'invitation et la réponse à l'invitation,
- venir au secours (dans la mesure du possible) de celui de nos proche qui a besoin d'aide,
- Le Prophète (Q.S.S.S.L) nous apprend dans un hadith authentique que le fait de donner l'aumône à un proche parent nécessaire est doublement rétribué du fait qu'il implique en plus de l'acquiescement de l'aumône elle-même, un renouvellement des liens du sang.
- D'une manière générale toute forme de bienfaisance avec nos parents est un entretien du lien de sang. Le minimum étant le salut, le sourire et ne pas leur nuire.

Dziriettes aux amandes



INGRÉDIENTS

pour la pate
3 mesures de farine
1/2 mesure de margarine fondu
1 pincée de sel
1/2 C.a café d'extrait de vanille
3 C.a soupe d'eau de fleur d'oranger
eau nécessaire
pour la farce:
6 mesures d'amandes finement moulues
2 mesures de sucre
1 C.a café pleine de zeste de citron
2 a 3 oeufs selon la grosseur ou jusqu'à bien mouiller la farce
1 C a café d'extrait de vanille

INSTRUCTIONS

commencez par la pate:
travailler la farine tamisée avec la margarine fondu le sel l'extrait de vanille mouiller avec l'eau de fleur d'oranger et l'eau nécessaire.
travailler avec la pomme des mains jusqu'a obtenir une pate lisse et ferme .

couvrir de papier film alimentaire et laisser reposer .

pendant ce temps préparer la farce avec les ingrédients indiqués.

pétrir avec la main pendant 10 a 15 mn afin d'obtenir une composition assez molle et bien aérée.

repandre la pate sur un plan fariné et a l'aide d'un rouleau a pâtisserie l'étaler sur une épaisseur très fine et puis passer a la machine n 1 ensuite n 3 et ensuite n 5 et découper des disque de 9 cm de diamètre a l'aide d'un emporte pièce.

placez votre pate dans les caissettes spéciales dziriette

mettre la farce dedans et prenez un bouchon de bouteille inclinez le et essayez de faire de traces pour donner la forme d'une fleur.

continuer ainsi jusqu'a épuisement de la pate, décorez avec une amande.

déposer les dans un plat et faire cuire au four préchauffé 15 a 20 mn .

après la cuisson démouler et tremper les directes dans le miel pendant 10 mn puis mettre dans des caissettes.

k3ik3ates (Bracelets glacés)

INGRÉDIENTS

Pour la pâte :
3 mesures de farine
1 mesure de beurre ramolli à température ambiante
Extrait de vanille
Eau de fleur d'oranger + eau

Pour la farce :
3 mesures d'amandes ou mêmes des cacahuètes
1 mesure de sucre en poudre
zeste d'1 citron
vanille et extrait de vanille
Eau de fleur d'oranger

Pour le glaçage ;
2 blanc d'oeuf plus ou moins selon la quantité des gâteaux
3 c à soupe de jus de citron
5 c à s d'eau de fleur d'oranger
1 c. à soupe de miel ou d'huile de table pour la brillance
colorant blanc + rouge à ajuster pour avoir la bonne couleur.
entre 500 et 700 gr de sucre glace

INSTRUCTIONS

Préparez la pâte avec les ingrédients donnés,

ramassez avec l'eau de fleur d'oranger et laissez reposer quelques minutes.

Entre-temps, préparez la farce en mélangeant tous les ingrédients.

préparez des boules de 30 gr environs, et abaisser chaque boule pour avoir un petit cercle,

déposez la farce en forme d'un "Y" .

rabattez dessus les 3 côtés , mettez le gâteau sur la paume de votre main et avec l'autre main, donnez lui la forme d'une étoile avec des angles courbés, comme si elle flottait dans l'eau (une belle étoile de mer).

Faites-les cuire au four à 180°C et laissez-les refroidir complètement avant de les glacer.

Préparez le glaçage avec les ingrédients cités ci-dessus, il ne doit pas être coulant ni trop épais,

testez toujours sur un gâteau et rectifiez en ajoutant du sucre glace jusqu'à l'obtention de la texture souhaitée.

décorez selon votre goût, ici j'ai façonné des feuilles vertes avec de la pate à sucre, des fleurs roses aussi à la pate à sucre, et de petites fleurs artificiels.



Maamoul

INGRÉDIENTS

2 verres de semoule fine (un verre de 250ml)
1 verre et demi de farine
340 ml de beurre fondu
1/2 c a café de sel
un demi verre de sucre glace
une c. a café de levure chimique
l'eau pour ramasser la pâte.

POUR LA FARCE

250 gr de la patte de datte
2 c. a café de cannelle en poudre
3 c. a soupe de beurre fondu
6 c. a soupe d'eau de fleur dans un saladier, mélangez la semoule et la farine
ajoutez le sel , le sucre et la levure chimique et bien mélanger



rajoutez le beurre fondu et sablez la pâte.

laissez reposer quelques heures.

arrosez le mélange avec l'eau en humectant tout doucement

ramassez le mélange en un amas de pâte que vous couvrerez et laissez reposer .

entre temps préparez votre farce: pétrissez la pâte de dattes après l'avoir nettoyer de tout pépins, avec les autres ingrédients

divisez la en petites boulettes et réservez

maintenant reprenez la pâte de semoule, et divisez la aussi en boules (si possible le même nombre de boule de dattes)

aplatissez une boulette de pâte et farcissez la d'une boule de dattes et fermez la pate de semoule.

continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte.

mettez maintenant chaque boule farcie dans le moule a maamoul légèrement fariné,

exercez une petite force pour marquer la décoration du moule sur votre pâte.

transférez les pieces obtenues dans un plateau allant au four

cuissez dans un four préchauffé a 180 degrés jusqu'à ce que les maamoul soient légèrement dorées

laisser refroidir et saupoudrer de sucre glace

Corne de Gazelle au nekkache, a la pince

POUR LA PÂTE :

3 mesures de farine
1 mesure de beurre fondu refroidi
Extrait de vanille
1 pincée de sel
Eau de fleur d'oranger.

POUR LA FARCE :

3 mesures d'amandes moulues
1 mesure de sucre en poudre
1 bonne c à c de cannelle en poudre
Eau de fleur d'oranger

POUR LA DÉCORATION:

une pince, nekkache
miel
brillant alimentaire
Préparez la pâte avec les ingrédients donnés, ramassez avec l'eau de fleur d'oranger et laissez reposer quelques minutes.
Entre-temps, préparez la farce en mélangeant tous les ingrédients.
préparer des boules de 30 gr environs,
formez un creux dans la boule et remplissez le de farce d'amande.
renfermez la boule et formez un

boudin, sa longueur sera égale a vos 6 doigts des deux mains réunies.

formez une corn avec ca, et pincez les selon votre gout avec la pince a nekkache, placez vos gâteaux sur une plaque allant au four.

faire cuir dans un four préchauffé, et a la sortie des gâteaux du four, mettez les dans du miel chaud, placez dans des caissette et décorer avec un peu de brillant alimentaire



ARBITRAGE

L'engagement d'Amara

Le Dr Bichari s'occupera aussi de la désignation des arbitres pour les matchs des championnats de Ligues 1 et 2.

La réforme de l'arbitrage est l'une des priorités du nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, qui dirige provisoirement la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), avant de passer le pouvoir (totalement) au Dr Mohamed Bichari, son homme de confiance. Amara mise sur la compétence et l'intégrité de Bichari, qui fait l'unanimité au sein de la corporation, pour réformer l'arbitrage algérien, tant décrié surtout sur le plan national. La nouvelle CFA a tenu, ce lundi, sa première réunion, élargie aux Directeurs techniques régionaux d'arbitrage (DTRA), en présence d'Amara.

Dans son allocution, le nouveau patron du football national a insisté sur "la nécessité de réformer progressivement et en profondeur le corps arbitral, notamment à travers la formation des instructeurs et donc des arbitres, pour élever le niveau d'ensemble et permettre à nos referees de se distinguer sur le double plan national et international".

Il a également tenu à "encourager les arbitres et à les sensibiliser pour mener à bien leur noble mission loin



de toute pression ou interférence, comme il a évoqué les conditions de leur travail sur le terrain, qui devront connaître des améliorations à l'avenir". Une chose est certaine, le Dr Bichari, qui s'occupera aussi de la désignation des arbitres pour les matchs des championnats de Ligues 1 et 2, a hérité d'une lourde tâche et il aura sans doute du pain sur la planche dans un milieu gangrené par la combine et la corruption, de l'avis des observateurs avertis.

L. B.

Répartition des tâches à la CFA :

- Sous-commission Désignation : Dr Mohamed BICHARI (Ligues 1 et 2) et M. Farouk HOUASNIA (Ligue Inter Régions).
- Sous-commission Formation : M. Farouk HOUASNIA.
- Sous-commission Evaluation : M. El-Hadi SERIER.
- Sous-commission Futsal : M. Houari BELKACEM.
- Sous-commission Préparation physique : M. Nacerddine CHERIFI.
- Sous-commission Arbitrage féminin : Mme Safia AYOUNI.
- Sous-commission Audiovisuel et communication : M. Samir KRRIA.

LFP

Le MCA et l'USMA sanctionnés

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rendu son verdict sur les incidents survenus lors du dernier derby de la capitale entre l'USMA et le MCA. Ainsi, le défenseur central du Mouloudia, Miloud Rebiai, a écopé de quatre matchs de suspension, dont un avec sursis, plus une amende de 40.000 DA, suite à son expulsion pour « contestations répétées » et « comportement anti sportif envers un officiel ». Les Usmistes n'ont pas été épargnés. Leur entraîneur, Zeghdoud Mounir, et son adjoint, Toufik Kabri, ont pris un match de suspension ferme, avec interdiction du terrain et des vestiaires, plus une amende de 30.000 DA, et ce pour contestation de décision d'arbitre. Pour le même motif, le milieu de terrain offensif, Billel Benhamouda, est suspendu, lui aussi, pour un match ferme, plus une amende de 30.000 DA. Ce trio ratera ainsi le prochain choc en championnat face à la JS Saoura. D'autre part, une amende de 200.000 DA a été infligée à l'USMA pour « non-respect du protocole sanitaire ». Le gardien de but de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia, a écopé également d'un match et d'une amende de 30.000 DA pour contestation de décision d'arbitre. Par ailleurs, la LFP a programmé le tirage au sort des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe de la Ligue pour ce lundi 17 mai 2021 à 11h00 au siège de la FAF.

L. B.

JOUEUR DE LA SAISON À MANCHESTER CITY

Mahrez nommé

Sans surprise, Riyad Mahrez est nommé pour le titre de joueur de la saison à Manchester City. Mahrez aura deux concurrents pour cette distinction, le milieu de terrain allemand İlkay Gündogan et le défenseur central portugais Ruben Dias. Par ailleurs, Mahrez a affiché publiquement son soutien aux habitants du quartier palestinien de Sheikh Jarrah à Al-Quds, au même titre que nombre de ses camarades en sélection nationale. Le capitaine des Verts a publié un message sur Twitter: "Palestine, sauvez Sheikh Jarrah", illustrant une photo d'une main exécutant le V de la victoire devant un drapeau palestinien. Cette prise de position est fortement saluée sur les réseaux sociaux.

L. B.

ELIMINATOIRES DE LA CAN-2022 FÉMININE

Fertoul : «Un tirage difficile»

La sélectionneuse algérienne Radia Fertoul a considéré "difficile, mais pas impossible" le tirage au sort des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (dames) Maroc-2022, devant opposer l'Algérie au Soudan, puis au vainqueur du match Mozambique - Afrique du Sud. "Ce tirage est relativement difficile, mais pas impossible, et nous ferons tout notre possible pour arracher la qualification. Ma principale appréhension dans cette perspective, c'est le manque de rythme, en raison de la longue période d'inactivité chez les joueuses, liée à la pandémie de la covid-19", a indiqué la sélectionneuse nationale dans une interview accordée, hier, au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF).

"L'impact de cette pandémie a été significatif, et pas dans le bon sens, puisqu'il s'est répercuté négativement sur le niveau de forme habituel de nos joueuses", a ajouté Fertoul, assurant toutefois qu'elle va "essayer de rattraper ce retard, du mieux que possible, pour être au rendez-vous" au moment de défier le Soudan.

La sélectionneuse nationale s'est dit soulagée de connaître les dates des deux tours qualificatifs, car cela lui permettra de "planifier le programme de préparation" jus-

qu'aux jours des rencontres.

Interrogée sur ce qu'elle pense de ses futurs adversaires dans cette phase des éliminatoires, Fertoul a commencé par le Soudan, qu'elle a qualifié d'adversaire "à prendre très au sérieux" et dont "il faudra se méfier", mais elle s'est dit "optimiste" quant aux chances de se qualifier.

"Si nous parvenons à passer ce cap, et si la logique est respectée dans l'autre match entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, ce sont les Bafana-Bafana qu'on devrait croiser. Des adversaires plutôt coriaces et qui risquent de nous compliquer la tâche", a-t-elle prévenu.

Les matchs du premier tour se dérouleront du 7 au 15 juin, alors que ceux du deuxième tour ont été programmés du 18 au 29 octobre. La phase finale de cette CAN féminine est prévue du 2 au 23 juillet 2022 au Maroc, où les quatre demi-finalistes seront directement qualifiés pour le Mondial de 2023, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En attendant, la sélectionneuse nationale a libéré ses joueuses lundi pour leur permettre de passer les fêtes de l'Aïd El-Fitr en famille, avant d'enchaîner avec les play-offs du championnat. Ce qui leur procurera plus de matchs dans les jambes en prévision de la suite de la préparation.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

La FAA attend le feu vert des autorités sanitaires

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Yacine Louaïl, a indiqué lundi que son instance était toujours dans l'attente du feu vert du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, pour l'organisation des Championnats d'Afrique (seniors) à Alger (22-26 juin), tout en reconnaissant que le déroulement du rendez-vous était "très difficile à réaliser". "Nous attendons toujours l'accord du comité national scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 pour pouvoir organiser cette compétition à Alger. Notre demande a été transmise depuis plus de 20 jours. Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune réponse. Nous sommes très en retard pour abriter cet important événement, qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo. Franchement, ce sera très difficile de l'organiser", a indiqué à l'APS le patron de la FAA. Les Championnats d'Afrique seniors d'athlétisme, initialement prévus à Oran, doivent se tenir du 22 au 26 juin prochain au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Dans un communiqué publié sur son site officiel, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a indiqué qu'elle était "à l'écoute des autorités algériennes pour confirmer la date des championnats", tout en affirmant que le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 "est seul habilité à prendre une décision en relation avec l'évolution de la pandémie au plan national et régional". Le Pr. Riyad Mehiaoui, membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a indiqué à l'APS que le comité n'était pas contre le déroulement de ces championnats d'Afrique à Alger. "Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu la demande pour l'organisation de cette compétition. Nous allons la traiter dès qu'elle nous sera transmise. Sur le fond, nous ne sommes pas contre l'idée d'organiser ce rendez-vous. Nous devons connaître les pays qui vont y participer. La présence de l'Afrique du Sud (pays fortement touché par un variant local, ndr) peut constituer un problème. Nous devons être vigilants en préparant ces championnats comme il se doit sur le plan sanitaire, en confinant notamment les athlètes et en élaborant des conventions avec des laboratoires pour les tests de dépistage".

BOXE

Des tournois de sélection pour les catégories juniors et seniors

La Fédération algérienne de boxe (FAB) compte programmer des tournois de sélection pour les catégories juniors et seniors (messieurs et dames), en vue des prochaines échéances dont les championnats du monde seniors qui auront lieu le mois d'octobre 2021 en Serbie et les championnats arabes prévus le mois de février 2022. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau fédéral tenue vendredi dernier à Alger, a indiqué l'instance. A cet égard, tous les boxeurs qualifiés à la finale du championnat et de la coupe d'Algérie 2019 et 2020 participeront aux tournois en vue de leur sélection au sein des catégories juniors et seniors, selon les critères établis par la direction technique nationale (DTN) de la FAB.

De leur côté, les huit athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo (5 messieurs et 3 dames) rejoindront directement la sélection nationale seniors juste après leur retour du tournoi olympique. La FAB a programmé le tournoi de sélection pour la catégorie seniors messieurs du 1er au 5 juillet 2021, alors que celui des dames est prévu du 25 au 30 juillet 2021. Le tournoi de sélection des juniors garçons aura lieu quant à lui du 10 au 15 juillet 2021.

JUVENTUS

Zidane espéré

Andrea Pirlo est sur un siège éjectable au mécanisme défectueux à la Juve et peut sauter à tout moment. Son remplaçant est tout désigné.

« **J**e faciliterais les choses au club ». Sondé sur un départ éventuel du Real Madrid, Zinedine Zidane s'est fendu de cette réponse dénuée d'équivoque en conférence de presse. Le coach français est prêt à plier bagages à tout moment si jamais les décideurs merengue ne veulent plus de ses services. Alors que le futur d'Andrea Pirlo s'assombrit du côté de la Juventus Turin, Zizou serait proche de lui succéder, selon les médias italiens. Alors que Tuttosport a déjà dit « Adieu à Pirlo », le quotidien La Stampa affirme que son remplaçant sera Zidane. Le journal évoque même un jeu de chaises musicales avec une arrivée de Max Allegri, ancien coach de la Juve, sur le banc du Real pour succéder à Zizou. Défaite et humiliée par l'AC Milan (0-3), dimanche soir, à l'Allianz Stadium, la Juve veut agir vite. Le club piémontais risque de manquer la qualification à la prochaine Ligue des Champions, ce qui constituerait un immense camouflet. Le Real, de son côté, attend certainement le résultat des courses en Liga pour se décider. Une chose est certaine, le mercato des entraîneurs n'aura rien à envier à celui des joueurs cet été...

LA JUVE EN GRAND DANGER

Il y a trois clubs qui restent engagés dans le projet de Super League européenne : le Real Madrid, Barcelone et la Juve,



et ce n'est pas un hasard, il s'agit des grands clubs les plus en difficulté financièrement, mais avant la fin de la saison 2020/21, président de la fédération italienne, Gabriele Gravina, a confirmé que la « Vieille Dame » serait exclue de la Serie A si elle restait associée au projet de Super League. Les chances de qualification de la Juve en Ligue des Champions se sont amoindries considérablement avec la défaite 3-0 à domicile contre l'AC Milan dimanche, laissant le club face à la possibilité très réelle de ne pas recevoir l'aubaine d'une qualification en C1. « Si au moment de s'inscrire pour la nouvelle saison de Serie A, la Juventus ne s'est pas retiré de la Super League, alors le club serait exclu du championnat », a expliqué Gravina dans des propos relayés par les médias italiens. « Il existe une règle très claire et précise et elle se reflète dans les statuts de la fédération. » Le règlement de la fédération italienne stipule ainsi que les équipes ne sont pas autorisées à participer à des compétitions organisées par des associations autres que la FIFA et l'UEFA et à concourir en Serie A en même temps. De toute évi-

dence, la Super League ne relève ni de la FIFA ni de l'UEFA, donc techniquement, la Juventus se verrait refuser l'adhésion à la ligue italienne à moins qu'elle ne quitte la Super League.

RONALDO, AVENIR TRANCHÉ !

Malgré les difficultés éprouvées par la Juventus cette saison, les dirigeants turinois veulent jouer la carte de la continuité. C'est le message passé par Pavel Nedved à l'issue d'une réunion d'urgence où il fut notamment question de l'avenir d'Andrea Pirlo, forcé sur la sellette. « Cristiano Ronaldo et Andrea Pirlo vont rester à la Juve », a ainsi fait savoir le vice-président du club, ajoutant : « Le club connaît des difficultés, mais on connaît la capacité de chacun à lutter jusqu'au bout et on croit en ce projet. » Des propos qui semblent donc sceller l'avenir de Cristiano Ronaldo. Lié à la Vieille Dame jusqu'en juin 2022, le quintuple Ballon d'or aurait pourtant des envies d'ailleurs et se verrait bien retourner à Manchester United ou rejoindre le PSG.

CHELSEA

Rüdiger dévoile le secret de Tuchel

Depuis qu'il est arrivé sur le banc de Chelsea en provenance du PSG, Thomas Tuchel transforme tout ce qu'il touche en or. Le coach allemand multiplie les exploits et l'un de ses joueurs dévoile la recette de sa réussite : la motivation. Tuchel sait mener ses hommes. Illustration lors du récent choc de Premier League contre Manchester City. « A la mi-temps, on était encore dans le match

et l'entraîneur nous l'a souligné », a glissé Rüdiger sur le site officiel des Blues. « Il voulait que nous sortions sur le terrain et montrions notre état d'esprit. C'est ce que nous avons fait. Nous pensions tous que nous pouvions changer les choses. » L'international allemand a poursuivi en indiquant que Tuchel a permis à Chelsea d'effacer ses complexes face aux autres grosses écuries

anglaises et continentales, ce qui lui permet d'exploiter les faiblesses adverses : « City, c'est une équipe très forte mais elle est aussi humaine, et il y aura des moments où elle fera des erreurs. Quand cela arrive, vous devez être prêts à les punir et nous l'avons fait à la fin avec notre but gagnant et c'était une grande satisfaction pour tout le monde d'obtenir cette victoire. »

MANCHESTER UNITED

Rashford enfonce Mourinho

Désormais à la Roma, après un passage remarqué à Tottenham, José Mourinho n'est pas regretté à Manchester United. En tout cas, pas par Marcus Rashford. Le talentueux buteur anglais se sentait gêné aux entournures par les consignes très strictes du Portugais, lui qui apprécie la liberté dont il jouit depuis son départ, sous les ordres d'Ole Gunnar Solskjaer. « Quand on est libre, je pense que c'est là qu'on joue notre meilleur football, a taclé l'attaquant anglais Red Devil pour BT Sport. Avec José, je dirais que tout était un peu du genre : 'tu joues là, toi tu joues là et toi tu joues là.' Vous pouvez faire le travail, mais c'était difficile pour moi de jouer mon meilleur football. » On se souvient que Paul Pogba avait tenu un discours similaire : « Mourinho ? Ce que j'ai aujourd'hui avec Ole est différent. Il ne va pas contre ses joueurs. Il peut ne pas les choisir, mais il ne les met pas à l'écart comme s'ils n'existaient plus. C'est la différence entre Mourinho et Ole. (...) Avant, j'avais une super relation avec Mourinho, tout le monde le voyait. Et le jour d'après, tu ne savais pas ce qu'il s'était passé. C'est une chose étrange qu'il y a eu avec lui et je ne peux même pas vous l'expliquer car je ne sais pas », avait taclé le Français sur Sky Sports il y a quelques semaines.



LIVERPOOL

Mané vit sa pire saison

A l'image de Liverpool, Sadio Mané (29 ans, 31 matchs et 9 buts en Premier League cette saison) n'a plus l'efficacité de ces dernières années. Un phénomène inexplicable pour l'attaquant des Reds, qui traverse le moment le plus difficile de sa carrière. « Cette année, c'est la pire saison de ma carrière, il faut le reconnaître, a confié le Sénégalais à Canal+. Si on me demandait ce qui se passe, j'aurais du mal à répondre. (...) Sur tous les plans, physiquement, mentalement... J'ai même été voir des diététiciens, j'ai fait des tests sur mon corps pour savoir si je mange bien, pour savoir si je dois tout changer. Mais on a vu que tout était nickel. Il y a des hauts et des bas, il faut juste continuer à bosser. Avec le temps, ça va passer. » En attendant, le champion en titre risque de terminer hors du top 4 en Premier League.

PARIS SG

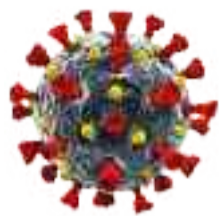
Fin de saison pour Verratti

C'est un coup dur de plus pour le PSG en cette fin de saison. Touché au genou droit la semaine passée à l'entraînement, Marco Verratti souffre d'une distension du ligament latéral interne synonyme de longue convalescence. Déjà absent face à Rennes ce dimanche lors de la 36e journée de Ligue 1, l'Italien ne sera pas plus disponible contre Reims et Brest pour les deux derniers actes du championnat. Suspendu pour la demi-finale de Coupe de France face à Montpellier ce mercredi soir, Verratti ne sera pas remis non plus pour une éventuelle finale devant l'AS Monaco ou Rumilly-Vallières le 19 mai, lui qui est annoncé sur le flanc pour les trois prochaines semaines au moins. Les résultats de l'échographie passée ce lundi au Camp des Loges sont sans appel, rapporte ce soir L'Equipe. Avec la probable lourde suspension de Presnel Kimpembe – expulsé dimanche à Rennes pour un tackle appuyé et coupable de surcroît d'insultes intolérables – et l'entorse de la cheville gauche subie par Layvin Kurzawa en Bretagne, le PSG va ainsi terminer la saison diminué. Un motif d'espoir toutefois pour l'équipe de Mauricio Pochettino : le retour au jeu de Kylian Mbappé, enfin remis de sa contracture au mollet droit selon Le Parisien.

JAPON

Iniesta prolonge le plaisir

L'ancien maître à jouer du Barça et de la sélection espagnole, Andres Iniesta, a annoncé prolonger le plaisir pour deux saisons supplémentaires au Vissel Kobe, lui qui est arrivé au Japon il y a trois saisons et qui s'est parfaitement adapté aux joutes locales. Une annonce qui intervient le jour de ses 37 ans et qui avait laissé craindre une fin de saison pour le vétéran espagnol. Au contraire, Iniesta a profité de sa conférence de presse pour annoncer une bonne nouvelle à ses supporters japonais : « Il y a trois ans, nous avons commencé un projet passionnant ici à Tokyo, a confié Iniesta devant les médias ce mardi. Le nouveau défi était un défi de taille pour moi et ma famille. Je suis reconnaissant au président et aux personnes impliquées dans le club pour leur confiance continue, même après trois ans. Bien que ce fut une période difficile, nous avons construit une histoire, comme celle de remporter le titre du club. Aujourd'hui est un jour spécial. » « Le plus important pour moi est de sentir que les gens autour de moi me valorisent. Je veux continuer avec la passion que j'avais à mon arrivée il y a trois ans. Je suis ravi de m'impliquer dans le projet pour les deux prochaines années », indique encore le joueur.



PANDÉMIE DE COVID-19

195 nouveaux cas, 149 guérisons et 8 décès en 24 heures

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Oran par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également découvert et détruit trois casemates pour terroristes et deux bombes de confection artisanale à Médéa, Aïn Defla et Boumerdès, durant la période allant du 6 au 10 mai, selon un bilan opérationnel de l'ANP publié hier.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Oran, tandis que 03 casemates pour terroristes et 02 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Médéa, Aïn Defla et Boumerdès», est-il précisé dans ce bilan hebdomadaire. Selon la même source, «des détachements combinés de l'ANP ont découvert et saisi trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 05 chargeurs de munitions, ainsi qu'un fusil mitrailleur de type FMPK avec 33 chaînes de munitions, 2 678 balles de différents calibres et d'autres objets» lors d'opérations de fouille et de recherche menées près de la bande frontalière à Adrar et In Guezzam. En outre, «05 quintaux et 52,5 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc» ont été saisis par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les



différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires. Lors de ces opérations menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic en Algérie, «18 narcotrafiquants» ont été également arrêtés. Détaillant ce bilan, la même source précise que «des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont arrêté, au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 09 narcotrafiquants et saisi 05 quintaux et 47,5 kilogrammes de kif traité, alors que 09 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 05 kilogrammes de la même substance et 5 471 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, «245 individus et saisi 28 véhicules, 120 groupes électrogènes, 55 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 1 013 sacs de mélange d'or brut et de pierres». «Huit individus ont été arrêtés et 03 fusils de chasse, 05 quintaux de tabacs et 53 436 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El Oued, Ouargla, Sétif, Adrar, Médéa et M'sila», ajoute-t-on. Selon le même bilan, des tentatives de contrebande de «grandes quantités» de carburants s'élevant à 74 767 litres ont été déjouées par les garde-frontières à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar. Dans un autre contexte, «les garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 172 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef, Tipasa, Alger, Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Annaba, alors que 41 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar, Béchar, Tlemcen, Djanet et Tébessa». Ces opérations «témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», souligne-t-on.

APS

CORRUPTION

Une personne sous mandat de dépôt et 4 autres sous contrôle judiciaire à Mila

Le procureur de la République près le tribunal de Mila a placé une personne sous mandat de dépôt et quatre autres sous contrôle judiciaire pour implication dans plusieurs affaires de corruption relevées au niveau de la Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) de la wilaya, a-t-on appris hier des services de la Sûreté de wilaya. La même source a précisé que 17 autres personnes dont une femme présumées impliquées dans les mêmes affaires ont été relaxées. Selon la même source, l'affaire a été instruite à la suite de l'exploitation d'informations parvenues à la brig-

de économique et financière de la Sûreté de wilaya relatives à "des infractions dans l'opération de dépôt des récoltes par certains agriculteurs durant l'année 2018 et de la vente de semences en plus de manipulations dans le mouvement du stock au niveau de l'unité de la CCLS de la commune d'Oued Nedja, de manque dans les quantités de légumes secs et de falsification des dates de leur déstockage. Ces affaires incluent l'obtention d'un agriculteur de quantités d'engrais du stock de Tadjenanet en 2018 en dépit du refus des services de la banque Badr de lui accorder le prêt en cou-

vrant les charges. Les investigations approfondies ont révélé l'existence d'indemnités indues accordées suite aux dégâts causés par la grêle par l'ancien Directeur de la CRMA de Mila en 2016 et d'un acte falsifié de location d'une terre agricole, ont indiqué les mêmes services. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du principal accusé âgé de 47 ans et de 21 autres suspects âgés entre 27 et 67 ans tous présentés lundi devant le tribunal de Mila qui a ordonné d'en placer un sous mandat de dépôt et 4 autres sous contrôle judiciaire et de relaxer les autres.

À L'OCCASION DE L'AÏD EL FITR

Offres spéciales d'Algérie Télécom

Algérie Télécom a établi des offres spéciales sur les appels téléphoniques à l'occasion de l'Aïd El Fitr, tout en s'engageant à assurer la continuité de ses prestations au niveau de ses agences commerciales durant le deuxième jour de l'Aïd. Ainsi l'entreprise publique a invité, hier dans un communiqué, ses clients résidentiels à «profiter pleinement» durant les deux jours de l'Aïd El Fitr des «appels gratuits du fixe vers le fixe local et national ainsi que les appels vers les réseaux mobiles à 03 DA/min au lieu de 8 DA/min». En outre, Algérie Télécom appliquera un «tarif exceptionnel de 06 DA/min vers dix (10) destinations, à savoir la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Turquie, la Chine, les Etats-Unis, et le Canada». Par ailleurs, Algérie Télécom «s'en-

gage à assurer la continuité de ses prestations au niveau de ses agences commerciales durant le deuxième jour de l'Aïd, de 10h à 15h», ajoute le communiqué. Les agences concernées par cet horaire dans la wilaya d'Alger sont celles de Rouiba, Kouba, Bordj El Kifan, Ben M'hidi, Aïn Naâdja, Birtouta, Ben Aknoun, Aïn Benian et Bab El Oued, alors que pour les autres wilayas, les agences assurant la continuité des prestations sont celles se trouvant au niveau des chefs-lieux, précise la même source. Pour de plus amples informations, Algérie Télécom a invité ses clients à consulter son web: www.algeriatelecom.dz, ou à prendre contact avec ses web conseillers sur sa page Facebook : www.facebook.com.

APS

Au fil du jour

Impressionnant scrupule

Par Rachid Ezziane

De 1830 à 1962, soit 132 ans exactement, ici, sur cette terre brûlante de feu et de poudre, ô combien on avait piétiné les rêves, écorché vif les innocents et enseveli les derniers soupçons de liberté.

Au commencement était la côte vierge. La mer, les vagues, les écumes cinglants, les rochers et courant sur les rivages. Leurs bruits se confondant avec le cri des mouettes. Le soleil, la brise et la forêt, insouciant, jamais inquiétés, se passaient la fraîcheur, l'ombre et la chaleur. Des fois, la mer se mettait en colère. Les éléments se déchaînaient, s'infiltraient entre les sentiers battus, soufflaient l'intérieur du pays et revenaient mourir d'où ils étaient venus.

Les plages de Sidi-Fredj, vierges et dorées, ne savaient quoi faire de ces étendues de sable fin. Puis un jour, avec la tombée du soir brumeux, des voiliers de guerres accostèrent, chargés de soldats et d'intentions belliqueuses. La forêt, effrayée, ouvrit les passages, dans la nuit, qui menaient au pays des maures endormis. Dans leurs rêves de nuit, les Algériens d'alors, ne voyaient venir de la mer que la brise d'été qui les rafraîchissait de la canicule. Le matin, ils allaient remplir leurs nasses de poissons qu'ils séchaient pour les mois d'hiver. Mais cette nuit... le rêve s'échangea en cauchemar...

Au lever du jour du 5 juillet de la trentième année du dix-neuvième siècle, l'histoire prit un autre tournant, ici, au pays du temps qui passait paisiblement. Alger ouvrit ses portes après plusieurs jours de siège et de bombardements, offrit aux nouveaux venus ses dédales. Dans la vieille Casbah, les rumeurs couraient avec les étroites ruelles. Des fantômes, voilés de blanc, rasaient les murs et s'évaporaient au rythme des rumeurs qui devenaient alarmantes.

Les femmes se cachaient. Elles ne sortaient plus sur les balcons se raconter des histoires. Elles se voilèrent doublement : de tissu et de silence. Dans d'autres lieux, elles se couvrirent de voile noir. Et le doute des vaincus envers les vainqueurs s'agrandit. Les conquérants, eux, redoublèrent de férocité. Ils prenaient tout. Tout ce dont ils avaient besoin pour bien s'installer. Ils pensèrent même à éradiquer ces autochtones aux allures de barbares avec leurs façons de parler et de s'habiller. Et ils mirent toute leur haine.

Et durant de longues années, ils continuèrent à déposséder ces hommes fragiles de leurs biens, fussent-ils – des biens- inaliénables. Et durant de très longues années, et bien après l'enracinement des Français – avec les baïonnettes et les légionnaires - dans cette terre – d'Algérie - ; et bien après qu'ils eurent construits des villes et des villages, des ports et des routes, des écoles et des hôpitaux pour les leurs ; bien après qu'ils dirent que la colonisation était une œuvre de civilisation et de progrès pour les indigènes restés à l'état barbare, et qu'il fallait à tout prix faire rentrer dans le monde du savoir vivre et du bien-être. Bien après tout cela. Ils n'employèrent qu'un seul nom pour désigner toutes les femmes de ce pays qui les faisait nourrir : Fatma. Quel impressionnant scrupule de leur part !

AIR ALGÉRIE

Perturbations des vols en provenance et à destination du Sud

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier des perturbations sur les vols en provenance et à destination des aéroports du sud du pays, en raison des mauvaises conditions météorologiques. «En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du sud du pays, à savoir, Laghouat, Ghardaïa et Hassi Messaoud seront touchés par des perturbations», a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Selon Air Algérie, cette mauvaise météo pourrait même entraîner des annulations de vols de et vers ces aéroports du Sud. Cette alerte demeure en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques, souligne Air Algérie.